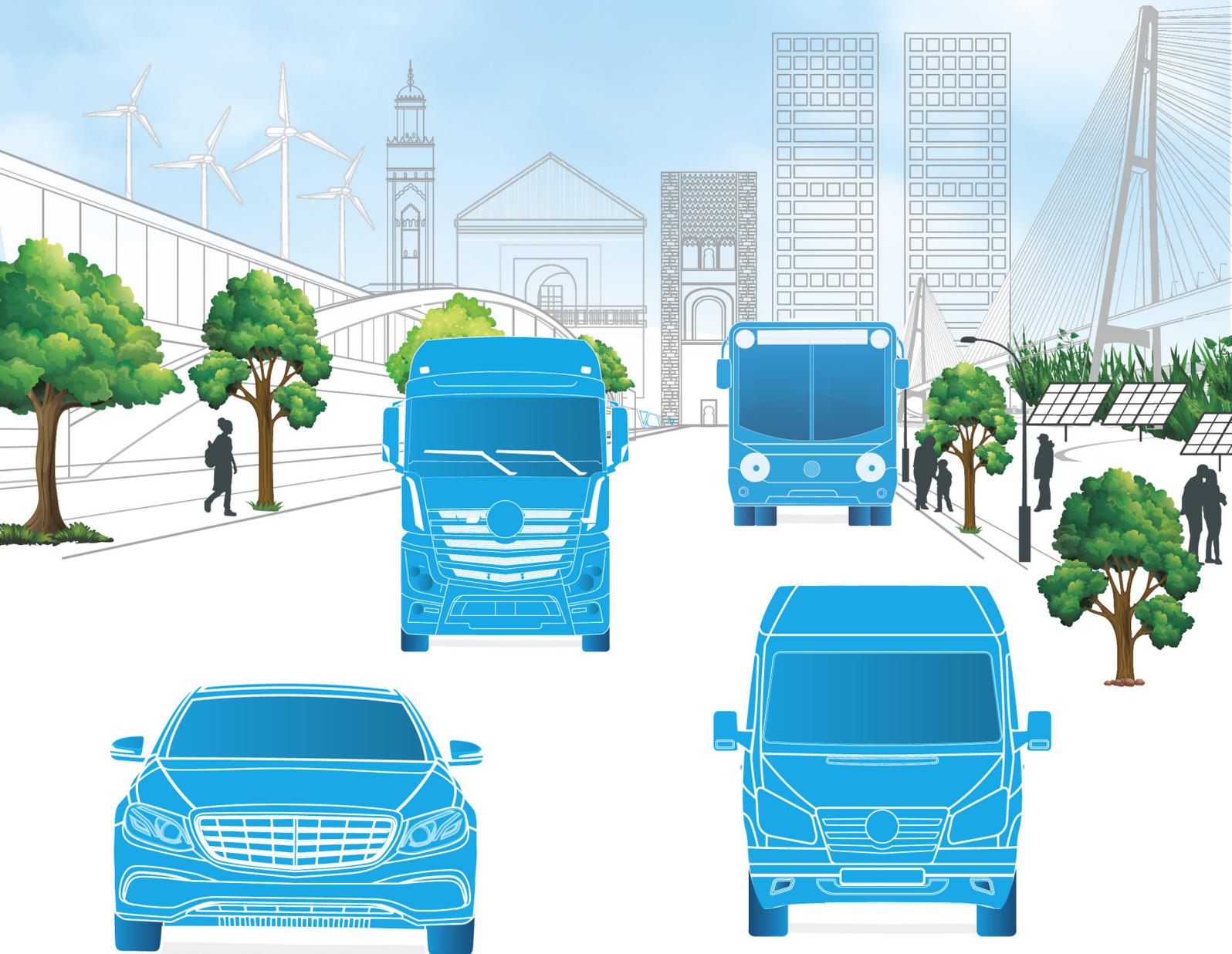
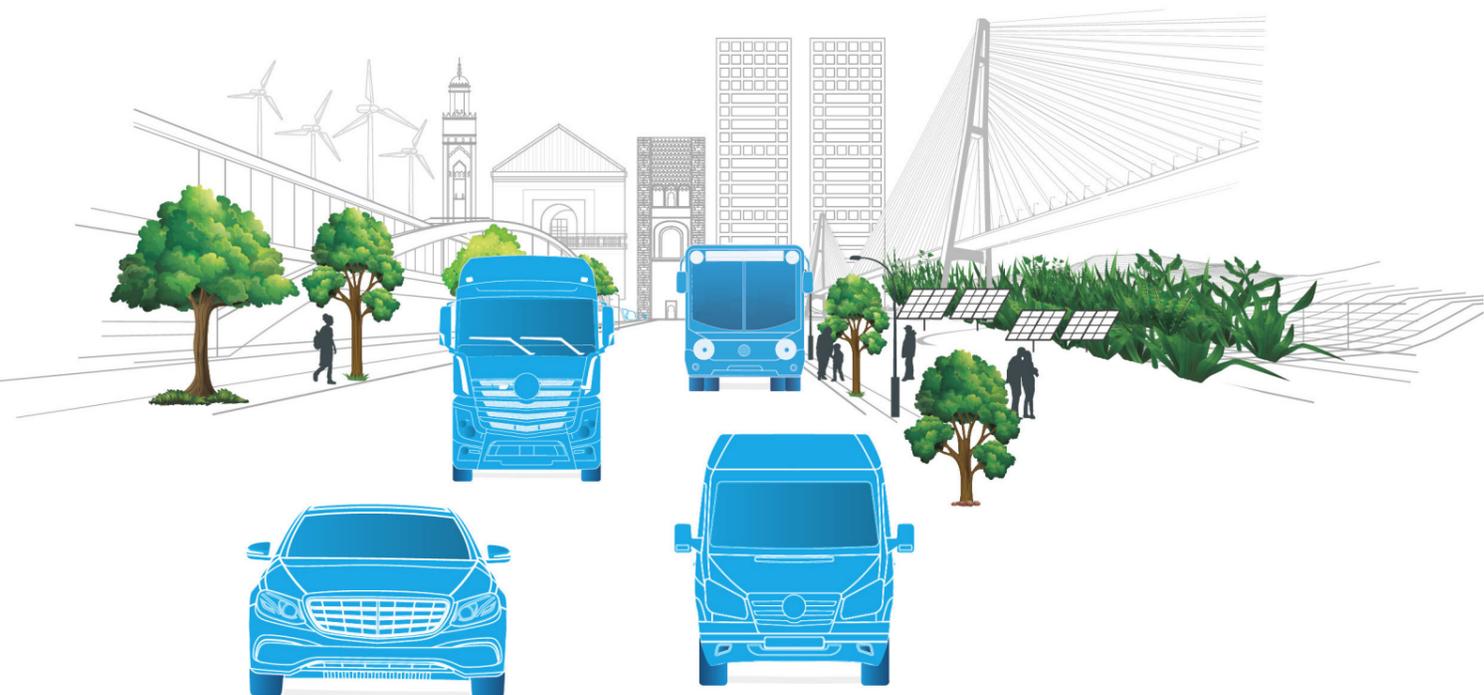


Auto Nejma



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2023



SOMMAIRE

PRESENTATION D'AUTO NEJMA

▶ Mot du Président	6
▶ AUTO NEJMA en bref	8

RAPPORT DE GESTION 14

▶ Activité	18
▶ Situation financière	20
▶ Décomposition des dettes fournisseurs	23
▶ Capital Social et conseil d'administration	24
▶ Proposition d'affectation du résultat	25
▶ Perspectives d'avenir	26
▶ Filiales et Participations	26
▶ Texte de résolutions proposés à l'AGO du 8 avril 2024	28

RAPPORT ESG 30

▶ Gouvernance du Groupe	34
▶ Présentation de la démarche RSE	38
▶ Responsabilités : AUTO NEJMA s'engage	44
▶ Index GRI	68

COMPTES ET RAPPORTS ANNUELS 77

▶ Comptes Sociaux	78
▶ Comptes consolidés	102

RAPPORTS DES CAC 114

▶ Rapport Général du CAC	114
▶ Rapport Spécial sur les conventions réglementées	115
▶ Rapport d'audit sur les comptes consolidés	116

LISTES DES COMMUNIQUES DE PRESSE 117

ETAT DES HONORAIRES CAC 118

PRÉSENTATION D'AUTO NEJMA





Nous œuvrons au cœur de l'automobile depuis 60 ans déjà et nous cultivons la passion de la qualité et de la rigueur au service de nos clients et de la marque Mercedes-Benz. Plus de 500 personnes hautement qualifiées travaillent chaque jour à optimiser votre achat, vous accueillir et vous guider, vous conseiller et entretenir votre véhicule suivant les normes les plus exigeantes et dans les délais les plus courts possibles. Le cœur de la mission de chacun étant d'offrir à nos hôtes une expérience mémorable.

M. ABDELLATIF HAKAM
Président Directeur Général



Auto Nejma Maroc, avec à son actif 60 ans d'expérience, est un leader marocain de l'importation et commercialisation des véhicules particuliers et utilitaires, pièces de rechange et accessoires automobiles. La société est le représentant de la marque Mercedes-Benz au Maroc.



AUTO NEJMA EN BREF

La société est présente dans plusieurs régions au Maroc, à travers un large réseau composé de ses 5 succursales, 2 concessionnaires 4 garages agréés et 18 revendeurs de pièces.

Via ce réseau la société commercialise les voitures particulières et les véhicules utilitaires légers et lourds (camions, bus) et répond aux besoins de ses clients en pièces de rechange et Services Après-Vente.

Pour mener à bien sa mission, Auto Nejma réaffirme son engagement collectif en fédérant ses 513 collaborateurs autour de ses valeurs :



CHIFFRES CLÉS



1 963

DATE DE CRÉATION



15

VILLES DE PRÉSENCE



513

COLLABORATEURS



2 225

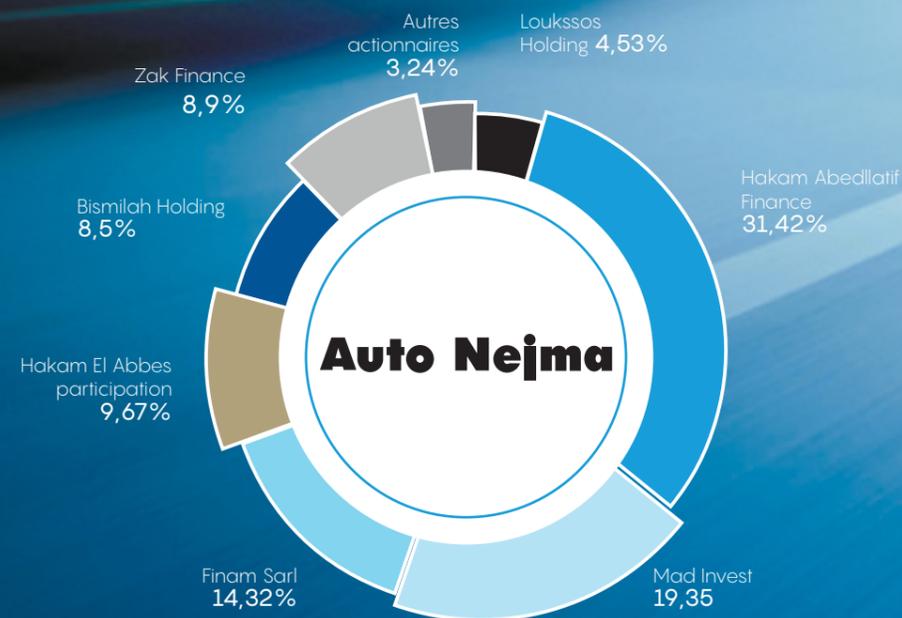
MDHS
DE CHIFFRE D'AFFAIRES



3 378

VÉHICULES VENDUS

ACTIONNARIAT



PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE



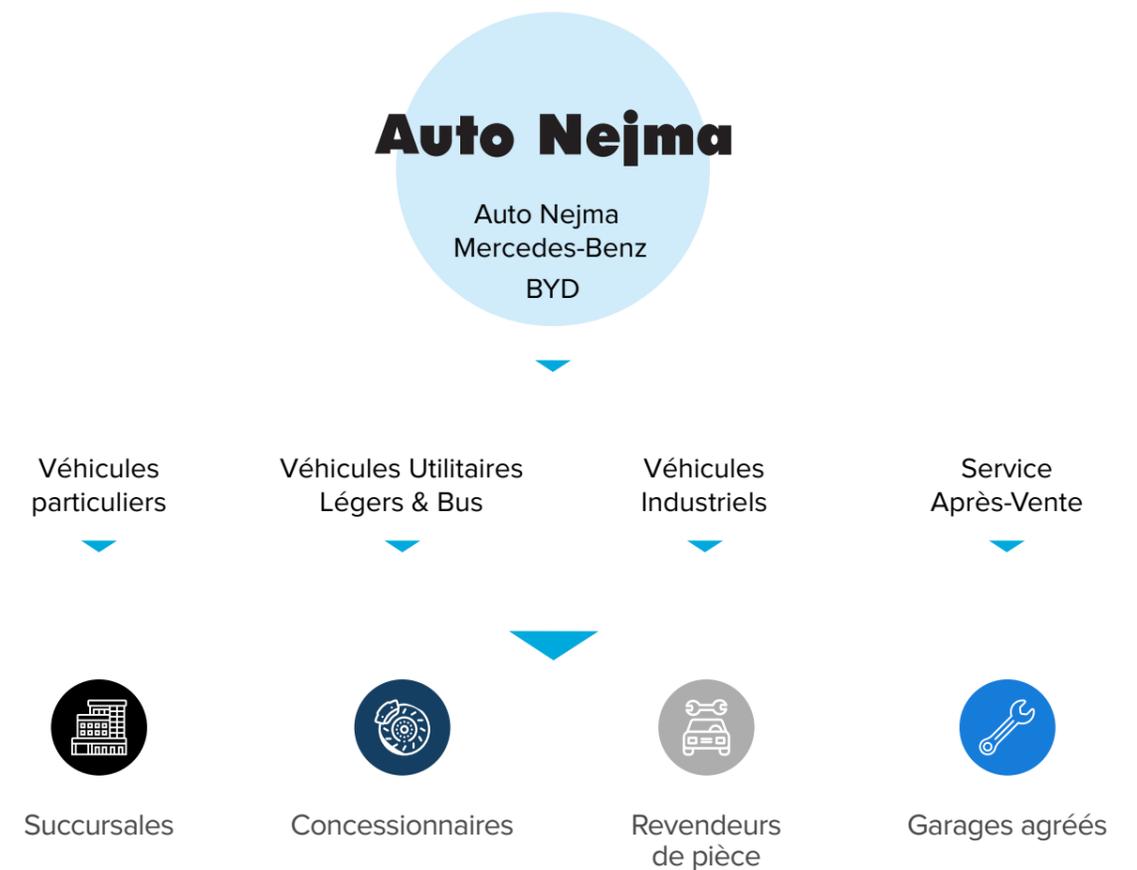
Le réseau d'Auto Nejma est composé de succursales, concessionnaires, garages agréés et revendeurs de pièces présents dans plusieurs régions du Royaume :

- Casablanca
- Rabat
- Marrakech
- Agadir
- Oujda
- Tanger
- Berrechid
- Tétouan
- Nador
- Taza
- Meknès
- Fès
- Kenitra



- succursales
- concessionnaires
- revendeurs de pièce
- garages agréés

Auto Nejma est organisée en quatre pôles en fonction des types de véhicules commercialisés. Chaque pôle bénéficie d'un réseau de succursales, concessionnaires, garages agréés et revendeurs de pièces :



Auto Nejma est le représentant général de la marque Allemande Mercedes-Benz et Daimler Trucks connue par ses véhicules robustes et fiables et de BYD.



RAPPORT
DE GESTION



INTRODUCTION

Auto Nejma Maroc œuvre au cœur de l'automobile depuis 61 ans déjà et cultive la passion de la qualité et de la rigueur au service de ses clients et de sa marque Mercedes-Benz.

Cotée à la bourse de Casablanca, l'entreprise est l'un des plus importants distributeurs automobiles du Royaume, qui intervient de la voiture particulière, à l'utilitaire léger jusqu'au poids lourd, en étant sur toutes les routes et au service de tous les besoins. Le réseau national est composé de succursales, de concessionnaires et de garages agréés rigoureusement formés à la culture de l'exigence. Plus de 500 personnes hautement qualifiées travaillent chaque jour à optimiser l'achat du client, accueillir et guider, conseiller et entretenir les véhicules Mercedes-Benz suivant les normes les plus exigeantes et dans les délais les plus courts possible. Le cœur de la mission de chacun étant

d'offrir le meilleur de lui-même au service de son client.

C'est ainsi qu'au-delà du savoir-faire et des compétences que l'entreprise déploie, elle intègre en priorité une culture de l'engagement et du service.

Depuis l'avènement du COVID et la crise en Ukraine, le secteur de l'automobile a connu des difficultés en raison de la pénurie des composants électroniques et par conséquent des arrêts de production continus. À cette conjoncture s'ajoute d'une part une baisse de la demande liée au surenchérissement des coûts de transport, l'effet de la sécheresse sur le ralentissement de la demande ainsi que des reports de marché public.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires a augmenté de 6,3 % passant de 2 101 millions de dirhams au 31 Décembre 2022 à 2 225 millions de dirhams au

31 Décembre 2023. Le résultat net au 31 Décembre 2023 s'est, quant à lui, établi à 160,3 millions de dirhams contre 187,2 millions de dirhams en 2022, en diminution de 14,3%.

Le rapport qui suit, reprend et présente les principaux éléments d'appréciation et d'analyse de la situation comptable arrêtée au 31 Décembre 2023, à savoir :

- ▶ L'évolution des différents segments du marché des VP, VUL-BUS, BYD ;
- ▶ L'analyse de l'évolution de chaque centre de profit Chiffre d'affaires et volume ventes véhicules
- ▶ Revue analytique du bilan 2023 ;

- ▶ Divers ;
- ▶ Perspectives ;
- ▶ Projet de résolution.

Abdeltif Hakam

Président du Conseil d'Administration

ACTIVITÉ

MARCHÉ AUTOMOBILE AU MAROC

Le segment CBU des Voitures Particulières

Le nombre des véhicules vendus pour ce segment est passé de 143 174 unités en 2022 à 145 216 unités en 2023 toutes gammes confondues, enregistrant une hausse de 1,4%. Le marché premium a enregistré une hausse de 17%.

Statistiques AIVAM des ventes CBU Premium 2022-2023

Premium	2022	2023	Variation	%
AUDI	3 897	4 432	535	14%
BMW	2 844	3 502	658	23%
JAGUAR	148	129	-19	-13%
LAND ROVER	770	1 069	299	39%
MERCEDES BENZ*	2 372	2 580	208	9%
PORSCHE	335	417	82	24%
TOTAL	10 317	12 172	1 763	17%

(*) contre des livraisons de 2 623 en 2023 et 2 323 en 2022

Le segment des VUL

Selon les statistiques de l'AIVAM, le nombre des véhicules vendus pour ce segment est passé de 18 236 unités en 2022 à 16 288 unités en 2023, enregistrant une baisse de 10,7%, contre une augmentation des ventes de Mercedes-Benz de 29% grâce à la dynamique de certaines régions

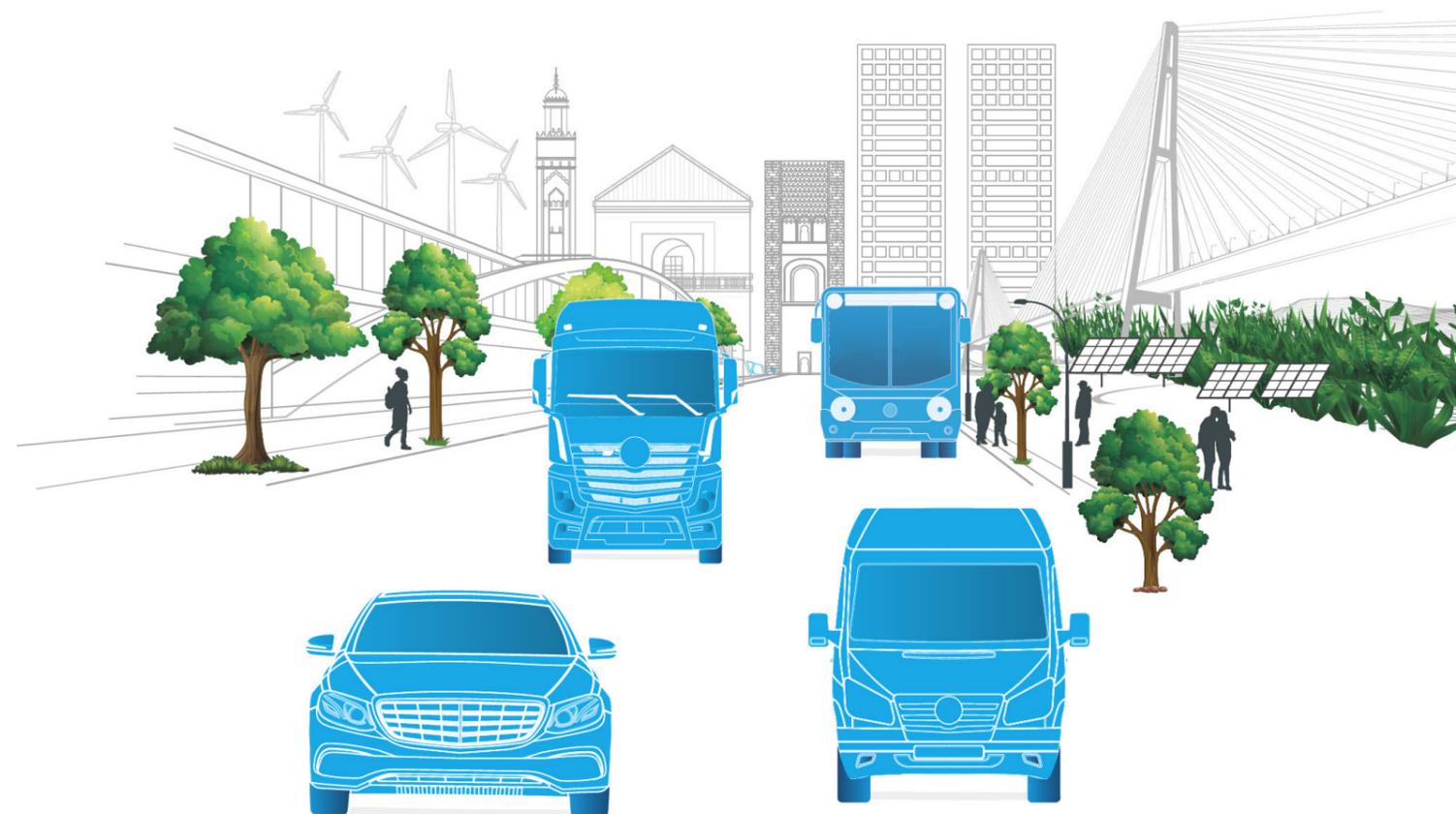
Le segment Tracteur et porteur

Pour ce segment, nous ne disposons pas de chiffres du GPLC pour pouvoir situer l'évolution de notre marque par rapport à l'évolution du marché.

Quant aux ventes de Mercedes, elles ont enregistré une baisse des volumes de 37% avec une diminution du chiffre d'affaires pour un montant de 113 Mdhs en 2023 contre 178 Mdhs réalisé en 2022. Cette baisse de la performance est impactée principalement par l'attentisme observé auprès des principaux opérateurs.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Le contexte politique mondial et macroéconomique au Maroc a eu des impacts défavorables sur le marché automobile. En effet, de nombreux événements expliquent cette quasi-stagnation (+0,1% VP et VUL), notamment la crise Russo-ukrainienne de début d'année induisant une inflation galopante et le déficit pluviométrique au Maroc.



SITUATION FINANCIÈRE

Comptes sociaux au 31 décembre 2023

Le bilan d'Auto Nejma Maroc présente à la fin de l'exercice 2023, un total général de 2.070 MDH contre 1.698 MDH en 2022, soit une hausse de 372MDH par rapport à l'exercice précédent.

Présentation et revue analytique du bilan au 31.12.2023

Actif

Actif en MMAD	Notes	2023	QP	2022	QP	Var MMAD	Var %
Immobilisations	(a)	434	21%	402	24%	32	8%
Stocks	(b)	863	42%	551	32%	312,3	57%
Créances de l'actif circulant	(c)	757	37%	427	25%	330,4	77%
Titres et valeurs de placement		9	0%	278	16%	-269	-97%
Trésorerie - Actif		6	0%	40	2%	-34	-85%
Total - Actif		2 070		1 698		371,8	22%

a. Le poste des immobilisations est passé de 402 MDH à 434 MDH soit une hausse de 32 MDH liée à :

- La création de 2 filiales Hakam Technology Solutions (HTS) et Hakam Capital Ventures (HCV) avec un capital respectif de 2,5Mdh et 10Mdh. HTS porte une activité de télématique avec une solution internationale Loconav et HCV qui est une holding financière portera tout nouvel investissement ;
- la participation aux efforts de soutien aux sinistrés du séisme d'Al Haouz à travers un don de 10MDH.

b. Les stocks ont connu une augmentation de 57%. Cette variation s'explique principalement par les arrivages reçus en novembre et décembre pour un montant total de 384MDH.

c. Les créances de l'actif circulant ont connu une hausse de 330 MDH passant de 427MDH en 2022 à 757 MDH en 2023 soit une variation de 77%, à la suite de :

- La hausse des comptes clients pour 52Mdh. Toutefois, les créances non échues représentent 88% en 2023 contre 85% en 2022
- La hausse du Crédit de Tva de 38Mdh passant de 22Mdh en 2022 à 60Mdh en 2023 ;
- La hausse des comptes débiteurs de 14,3Mdh lié à la consignation des droits de douanes dont les dossiers sont encours de remboursement auprès de l'administration.

Passif

Passif en MMAD	Notes	2023	QP	2022	QP	Var MMAD	Var %
Capitaux propres	(d)	1 149	56%	1 116	66%	33	3%
Dettes de financement	(e)	122	6%	0	0%	122	100%
Passif circulant	(f)	501	24%	558	33%	-57	-10%
Provisions risques & charges et écarts de conversion	(g)	27	1%	24	1%	3	13%
Trésorerie - Passif		271	13%	0	0%	271	100%
Total - Actif		2 070		1 698		372	22%

d. Les capitaux propres ont enregistré un total de 1 148 MDH contre 1 116 MDH en 2022, soit une légère variation de 3% qui s'explique par :

- L'affectation du résultat 2022 au travers une distribution de dividendes de 128Mdh et le reliquat en report à nouveau, et
- la constatation du bénéfice comptable de l'exercice 2023 qui s'élève à 161MDHS.

e. Les dettes de financement correspondent à l'emprunt bancaire contracté pour accompagner HCV à l'acquisition de la Société SEDEC ;

f. Le passif circulant qui représente 33% du total du passif a enregistré une diminution de 57MDH par rapport à l'exercice précédent grâce à la baisse de l'encours des dettes fournisseurs.

g. Les provisions pour risques et charges ont connu une augmentation de 3 MDH suite à la détection de certains risques.

Présentation et revue analytique du CPC au 31.12.2023

Le compte des produits et charges présente les évolutions suivantes :

Composition du résultat En MMAD	2023		2022	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Produits et charges d'exploitation	1 980	2 249	1 836	2 123
Dont C.A et Achats revendus.	1 707	2 225	1 576	2 101
Produits et charges financiers	7	18	17	19
Produits et charges non courants	43	12	22	12
TOTAL	2 030	2 279	1 875	2 154
Résultat d'exploitation	269		287	
Résultat financier	11		2	
Résultat non courant	-31		-10	
Résultat avant impôt	250		279	
Impôt sur le résultat	90		92	
Résultat Net	160		187	

- Le résultat d'exploitation a connu une diminution de 18 MDH qui s'explique principalement par la contraction de la marge suite à une augmentation des cours de change de près de 2%, et le lancement de nouveaux projets ;
- Le résultat financier s'est amélioré de 361% passant de 2,4MDH en 2022 à un gain de 11,3MDH en 2023, expliquée d'une part par une optimisation des placements et et par les couvertures de change réalisées réduisant l'impact de la hausse des cours de changes.
- La dégradation du résultat non courant de 21MDH s'explique d'une part par le dénouement du contrôle fiscal et d'autre part par l'augmentation de la CSS (hausse du Résultat 2022 vs 2021) de 3,5Mdh et du taux passant de 3,5% à 5% et enfin par la contribution au séisme d'El Haouz pour 10MDH réglée et répartie sur cinq ans.

DIVERS

Par ailleurs, lors de l'établissement des états de synthèses, nous n'avons pas rencontré de difficultés particulières et aucun évènement n'est survenu entre la date de clôture et celle du rapport de gestion. De plus, la présentation des comptes annuels ainsi que les méthodes d'évaluation, sont les mêmes que celles des exercices précédents.

DÉCOMPOSITION DES DETTES FOURNISSEURS

Conformément à l'article 78.4 de la loi 32-10 et du décret d'application n° 2-12-170 du 30 juillet 2013 telle que modifiée et complétée par la loi 49-15, la décomposition des dettes fournisseurs par échéance se présente comme suit :

Date de clôture exercice	A Montant des dettes fournisseurs	B Montant des dettes non échues	C Dettes échues de moins de 30 jours	D Dettes échues entre 31 et 60 jours	E Dettes échues entre 61 et 90 jours	F Dettes échues plus de 90 jours
2022	298,4	294,7	2,6	0,1	0,4	0,6
2023	233,3	229,6	2,9	0,1	0,0	0,8

Les dettes échues à plus de 90 jours correspondent principalement aux retenues de garantie relatives aux fournisseurs de constructions, qui ne sont payables qu'après levée des réserves.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CAPITAL SOCIAL

La composition des principaux actionnaires et la répartition du capital social d'Auto Nejma n'a pas connu de modification par rapport à l'exercice précédent, soit 102 326 400 Dhs réparti en 1 023 264 actions détenues comme suit :

Actionnaires *	Nombre d'actions détenues	% du capital	% des droits de vote
HAKAM ABDELLATIF FINANCE	32 1809	31,45%	100%
MAD INVEST	198 000	19,35%	100%
FINAM	146 490	14,32%	100%
HAKAM EL ABBES PARTICIPATIONS	98 976	9,67%	100%
ZAK FINANCE	91 070	8,90%	100%
BISMILAH HOLDING	86 986	8,50%	100%
LOUKSSOS HOLDING	46 795	4,57%	100%
DIVERS	33 138	3,24%	100%
TOTAL NOMBRE D' ACTIONS	1 023 264	100%	

*AGM du 10/04/2023

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à l'article 17.2 des statuts de la Société, les membres du Conseil d'administration sont nommés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires pour une durée d'une année. Le Conseil d'administration se compose des membres suivants :

Nom et prénoms	Qualité	Nomination	Expiration
M. Abdellatif HAKAM	Président	AGO du 07/04/2023	AGO 2024
Mme Naoual HAKAM	Administrateur	AGO du 07/04/2023	AGO 2024
M. Hamza HAKAM	Administrateur	AGO du 07/04/2023	AGO 2024
M. Abbes HAKAM	Administrateur	AGO du 07/04/2023	AGO 2024
M. Abdelkrim HAKAM	Administrateur	AGO du 07/04/2023	AGO 2024
M. Azzeddine BENMOUSSA	Administrateur Indépendant	AGO du 07/04/2023	AGO 2024
Mme. JANIE CARMEN MADELEINE LETROT	Administrateur Indépendant	AGO du 07/04/2023	AGO 2024

FONCTIONS DES ADMINISTRATEURS

Nom et prénoms	Fonction des administrateurs	Sociétés
M. Abdellatif HAKAM	Président	ETS HAKAM FRERES-SEDEC-HAKAM ABDELLATIF FINANCE-GARE-MAISONS D'ENFANTS AKKARI
	Conseiller	SOCIETE GENERALE
Mme Naoual HAKAM	Administrateur	ETS HAKAM FRERES-INVESTIMA
M. Hamza HAKAM	Administrateur	FORAMAG-FINAM
M. El Abbes HAKAM	Président	HEA TRADE & SERVICES- HEA PARTICIPATION
	Administrateur	GARE ROUTIERE DES VOYAGEURS DE RABAT-ROYAL AUTO- KADIMAR
M. Abdelkrim HAKAM	Administrateur	MAD INVEST -GARE ROUTIERE DES VOYAGEURS DE RABAT-MAMDA
M. Azzeddine BENMOUSSA	Administrateur	FONDATION DU FIFM-ASSOCIATION DU TROPHE H2 DE GOLF-FONDATION MED V POUR LA SOLIDARITE
Mme. JANIE CARMEN MADELEINE LETROT	Administrateur	BMCI- DIGIFI-DISWAY

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

La proposition d'affectation du résultat 2023 se présente comme suit :

Bénéfice net de l'exercice	160 304 136,06
- Dotation à la réserve légale	-
+ Report à nouveau créditeur	866 722 666,47
= Bénéfice distribuable	1 027 026 802,53
Associés - Dividendes à distribuer	96 186 816,00
Report à nouveau créditeur	930 839 986,53

Le Conseil propose, par conséquent, de distribuer à chacun des 1 023 264 actions composant le capital social, un dividende ordinaire de 94 Dirhams (quatre-vingt- quatorze dirhams) par action avec mise en paiement pour le lundi 3 juin 2024.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Auto nejma a lancé un nouveau plan stratégique visant à se diversifier autour du secteur automobile tout en positionnement renforçant son positionnement dans le segment du luxe
En effet, Auto Nejma Maroc continue sa dynamique d'électrification à travers le lancement de la gamme Mercedes EQ et les nouveaux modèles électriques de la marque BYD à zéro émission.

Par ailleurs, et dans ses objectifs de réduire l'empreinte écologique, Auto Nejma Maroc diversifie ses activités avec la création de Hakam Technology Solutions, société de vente de solutions technologiques avancées dans la mobilité ainsi qu'une société de participation Hakam Capital Ventures qui portera les investissements de diversification future du groupe.

En termes d'investissement, Auto Nejma prévoit la construction de nouveaux Showroom ou l'extension d'anciens showroom pour les marques BYD dans plusieurs villes du Royaume. Aussi l'année 2024 connaîtra l'ouverture de son flagship store Mercedes-Benz à Agadir.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital Social	Détention Capital par ANM	Résultat net	Capitaux Propres
Hakam Capital Ventures	10 000 000	100%	- 2 751 913,32	- 251 913,32
Hakam Technology Solutions	25 000 000	100%	- 269 779,89	355 220,11
SEDEC	35 176 300	100% par HCV	2 055 885,38	80 558 568,55



RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 8 AVRIL 2024

TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 8 avril 2024

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, approuve les modalités de convocation faites par le Conseil d'administration et lui en donne décharge définitive.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et les explications du Conseil d'Administration, ainsi que la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve expressément le rapport de gestion, de même qu'elle approuve intégralement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils résultent du bilan arrêté à cette date et qui présentent un bénéfice net de 160.304.136,06 dirhams.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne au Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserve pour sa gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée donne quitus aux Commissaires aux Comptes de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale ordinaire décide d'affecter le bénéfice net qui s'élève à 160.304.136,06 dirhams de la façon suivante :

Bénéfice net	160 304 136,06 dirhams
Report antérieur	866 722 666,47 dirhams
Bénéfice distribuable	1 027 026 802,53 dirhams
Dividendes ordinaires	96 186 816,00 dirhams
Solde à reporter à nouveau	930 839 986,53 dirhams

Le Conseil propose, par conséquent, de distribuer à chacun des 1 023 264 actions composant le capital social, un dividende ordinaire de 94 Dirhams (quatre-vingt-quatorze dirhams) par action avec mise en paiement pour le lundi 3 juin 2024.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions relevant de l'article 56 et suivants de la loi du 17-95, telle que modifiée et complétée, approuve lesdites conventions.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, prend note de la démission de M. Azzeddine BENMOUSSA de son mandat d'administrateur indépendant à compter de la date de l'assemblée générale du 8 avril 2024 et le remercie pour sa contribution durant ses mandats.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, conformément à l'article 15 des statuts et l'article 41 bis de la loi n° 20-19 modifiant et complétant la loi n° 17-97 relative aux sociétés anonymes, constate que les mandats des administrateurs ci-dessous sont arrivés à terme, et approuve leurs renouvellements pour la durée statutaire d'une année :

- ▶ Monsieur Abdellatif HAKAM
- ▶ Madame Naoual HAKAM
- ▶ Monsieur Hamza HAKAM
- ▶ Monsieur El Abbès HAKAM
- ▶ Monsieur Abdelkrim HAKAM

En tant qu'Administrateur indépendant Madame Janie Carmen Madeleine LETROT.

Ces mandats prendront fin avec l'Assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale fixe le montant des jetons de présences à allouer au membre du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2023 à 1 845 000 Dirhams.

Le Conseil d'Administration répartira cette somme entre ses membres, dans les proportions qu'il jugera convenables.

DIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constate l'arrivée à terme des mandats des commissaires aux comptes, et sur proposition du conseil d'administration décide de nommer pour un mandat de 3 ans les cabinets Pwc Maroc représenté par Monsieur Mohamed RQIBATE et Fidaroc Grant Thornton représenté par Monsieur Faiçal MEKOUAR. Ces mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.

ONZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée donne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer les formalités prévues par la loi.

Le Conseil d'Administration

RAPPORT ESG



AVERTISSEMENT

Le présent rapport financier est établi conformément aux dispositions de la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux n° 03/19 du 20 février 2019, relative aux opérations et informations financières

Reporting ESG

Les informations contenues dans le présent chapitre du Rapport Financier Annuel (RFA) regroupent les informations et indicateurs extra-financiers, en réponse aux exigences de la circulaire de l'AMMC n°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières.



GOUVERNANCE DU GROUPE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration détermine les orientations stratégiques d'Auto Nejma et supervise leur déploiement.

Pour se faire assister, le Conseil d'Administration a créé des comités spécialisés qui l'appuient dans sa mission et l'aident à la prise de décision, en renforçant l'efficacité de la surveillance et du contrôle des activités.

Le fonctionnement du Conseil d'Administration et de ses comités est régi par des règles définies dans la charte dédiée.

Constitué de 10 membres élus par un mandat d'une année, le conseil d'Administration s'est réuni 7 fois en 2023.

Ces réunions permettent de contrôler, discuter et arrêter les comptes avant de les soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale dans le cadre du droit à l'information.

Membres	Titre	Exécutif / Non exécutif	Durée du mandat	Échéance du mandat	Taux de présence effective [1]
Abdellatif HAKAM	Président	Non exécutif	Annuel	2023-2024	100%
Naoual HAKAM	Administrateur	Non exécutif	Annuel	2023-2024	100%
Hamza HAKAM	Administrateur	Non exécutif	Annuel	2023-2024	100%
Abdelkrim HAKAM	Administrateur	Non exécutif	Annuel	2023-2024	100%
El Abbès HAKAM	Administrateur	Non exécutif	Annuel	2023-2024	100%
Mme. JANIE CARMEN MADELEINE LETROT	Administrateur indépendant	Non exécutif	Annuel	2023-2024	100%
Azzeddine BENMOUSSA	Administrateur indépendant	Non exécutif	Annuel	2023-2024	100%
Adil BENNANI	Invité	Exécutif			86 %
Youssef El Iraki	Invité	Exécutif			86 %
Aziz RAOUDA	Invité	Exécutif			29 %

[1] Au sein des 4 Conseils d'Administration & 1 Assemblée Générale Ordinaire

* La durée des mandats des Membres du Conseil d'Administration est fixée à un (1) An (Article 15 des Statuts)

LES COMITÉS SPÉCIALISÉS

Ces comités concourent, par leurs travaux et comptes rendus au Conseil, à la bonne information des Administrateurs et à la préparation de leurs décisions.

Comité d'audit

Présidé par un administrateur indépendant, ce comité s'est réuni 2 fois par an. Il a pour rôle entre autres de suivre le processus d'élaboration de l'information financière, de suivre l'efficacité des contrôles internes et du management des risques, d'assurer l'examen des procédures relatives à la détection de la fraude, de valider les comptes, de réaliser le suivi du contrôle légal des comptes sociaux par les Commissaires aux Comptes, de préparer les travaux du Conseil d'Administration et le plan d'audit et enfin de suivre l'indépendance des Commissaires aux Comptes.

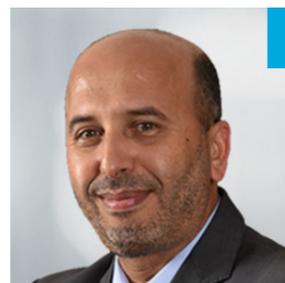
Membres	Titre	Exécutif / Non exécutif	Durée du mandat	Échéance du mandat	Taux de présence effective
Azzeddine BENMOUSSA	Président Comité d'Audit et administrateur indépendant	Non exécutif	Annuel	2023-2024	100%
Mme. JANIE CARMEN MADELEINE LETROT	Administrateur indépendant	Non exécutif	Annuel(*)	2023-2024	100%
Abdelkrim HAKAM	Vice-Président Comité d'Audit et administrateur	Non exécutif	Annuel	2023-2024	100%
Naoual HAKAM	Membre Comité d'Audit et administrateur	Non exécutif	Annuel	2023-2024	100%
Hamza HAKAM	Membre Comité d'Audit et administrateur	Non exécutif	Annuel	2023-2024	100%
Adil BENNANI	Invité	Exécutif	Annuel	2023-2024	100%
Youssef El Iraki	Invité	Exécutif	Annuel	2023-2024	100%
Aziz Raouda	Secrétaire Comité d'Audit	Exécutif	Annuel	2023-2024	100%
CAC Deloitte & BDO	Invités	Non exécutif	Annuel	2023-2024	100%



M. Adil BENNANI
Directeur Général

Comité de direction

Le comité de direction s'est réuni 11 fois en 2023, et ce pour discuter les réalisations du mois écoulé par rapport aux objectifs fixés, définir les grandes actions à mener lors des mois suivants, et pour discuter tout autre sujet en cas de besoin.



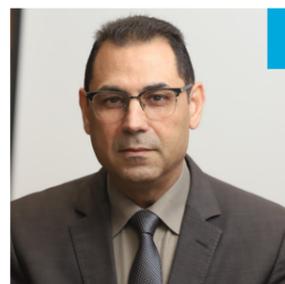
M. Hassan AGURICH
Directeur Général Adjoint Pôle Technique



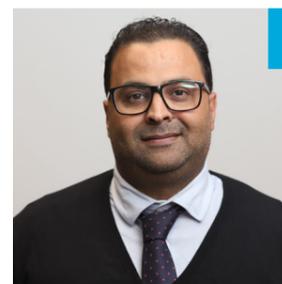
M. Youssef EL IRAKI
Directeur Général Adjoint Pôle Administratif Financier



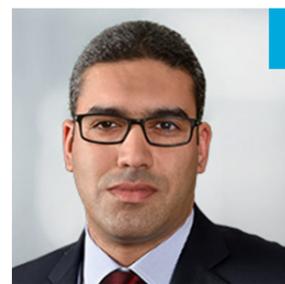
M. Achraf HAJJAJI
Directeur Général Adjoint Pôle Commercial Mercedes-Benz VP



M. Samir EL GUIR
Directeur Ressources Humaines



M. Adil BENHIDA
Directeur Activité Mercedes-Benz Véhicules Utilitaires

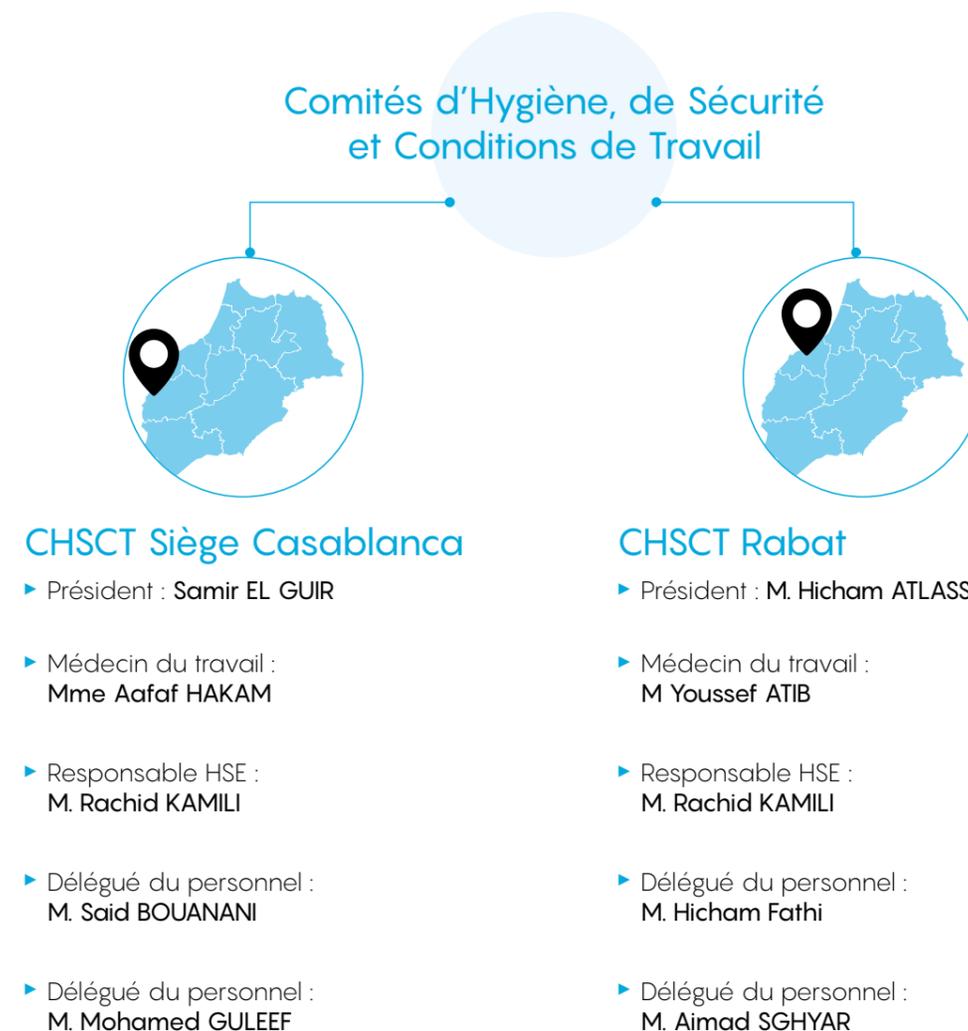


M. Aziz RAOUDA
Responsable Audit, Contrôle de gestion & Qualité

Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail

Ce comité se réunit au moins une fois par trimestre et chaque fois qu'il est nécessaire. En 2023, 5 réunions au total se sont tenues : 3 à Rabat et 2 à Casablanca. Le CHSCT surveille et intervient pour assurer la santé et la sécurité du personnel en détectant les risques professionnels, en assurant l'application des textes législatifs et réglementaires relatifs à l'hygiène et la sécurité, en veillant à l'entretien des équipements de sécurité et de protection et en améliorant les procédés et méthodes de travail.

Auto Nejma dispose de deux Comités d'Hygiène, de Sécurité et Conditions de Travail composés de :



PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE RSE



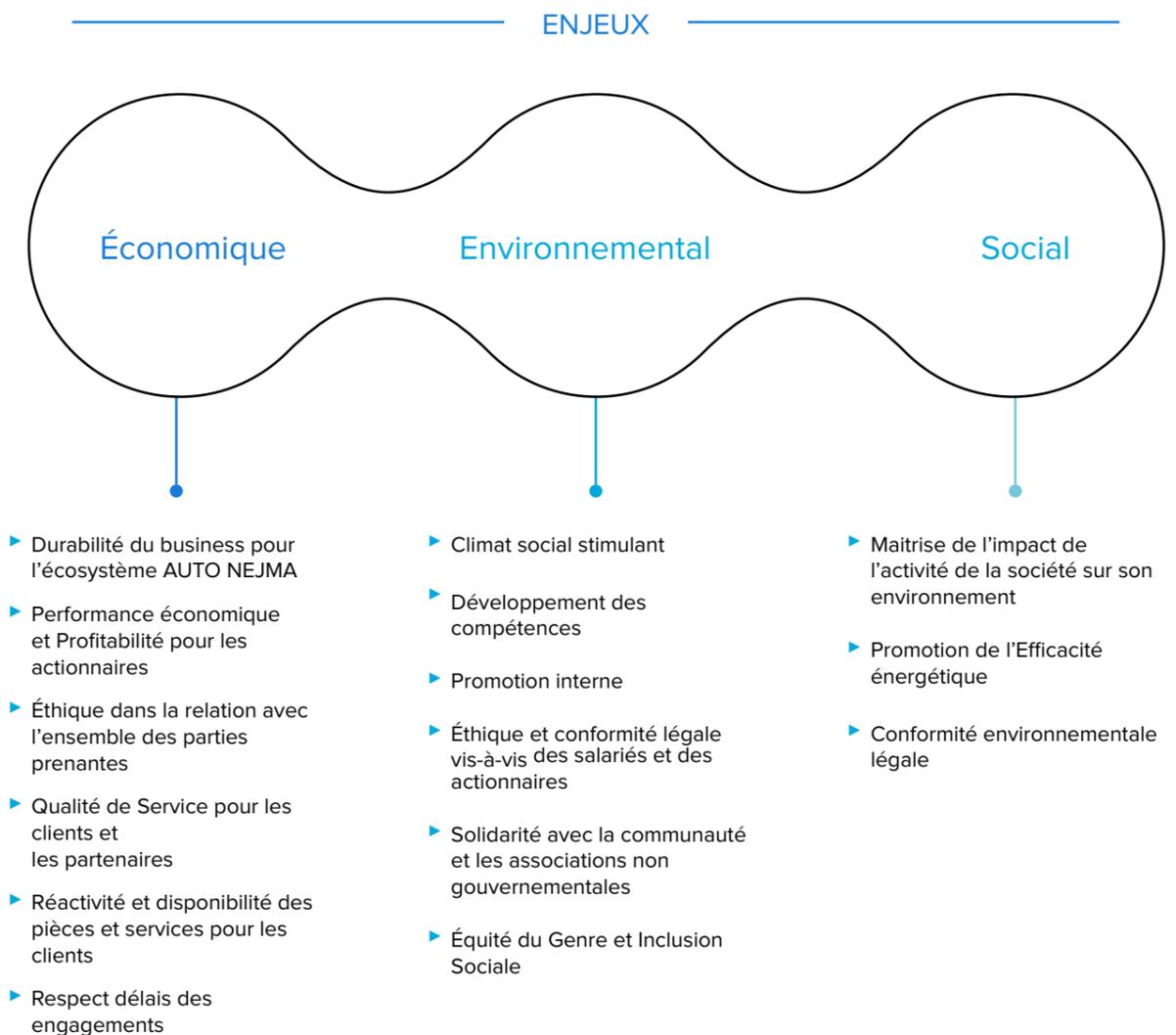
Auto Nejma est fortement engagée dans une démarche RSE, très citoyenne et parfaitement respectueuse des Hommes et de l'environnement. Utilisant des solutions préconisées par le constructeur Mercedes-Benz, Auto Nejma fait du respect de sa planète une mission de tous les jours.

ANALYSE DE LA MATÉRIALITÉ DES DIFFÉRENTS ASPECTS ESG

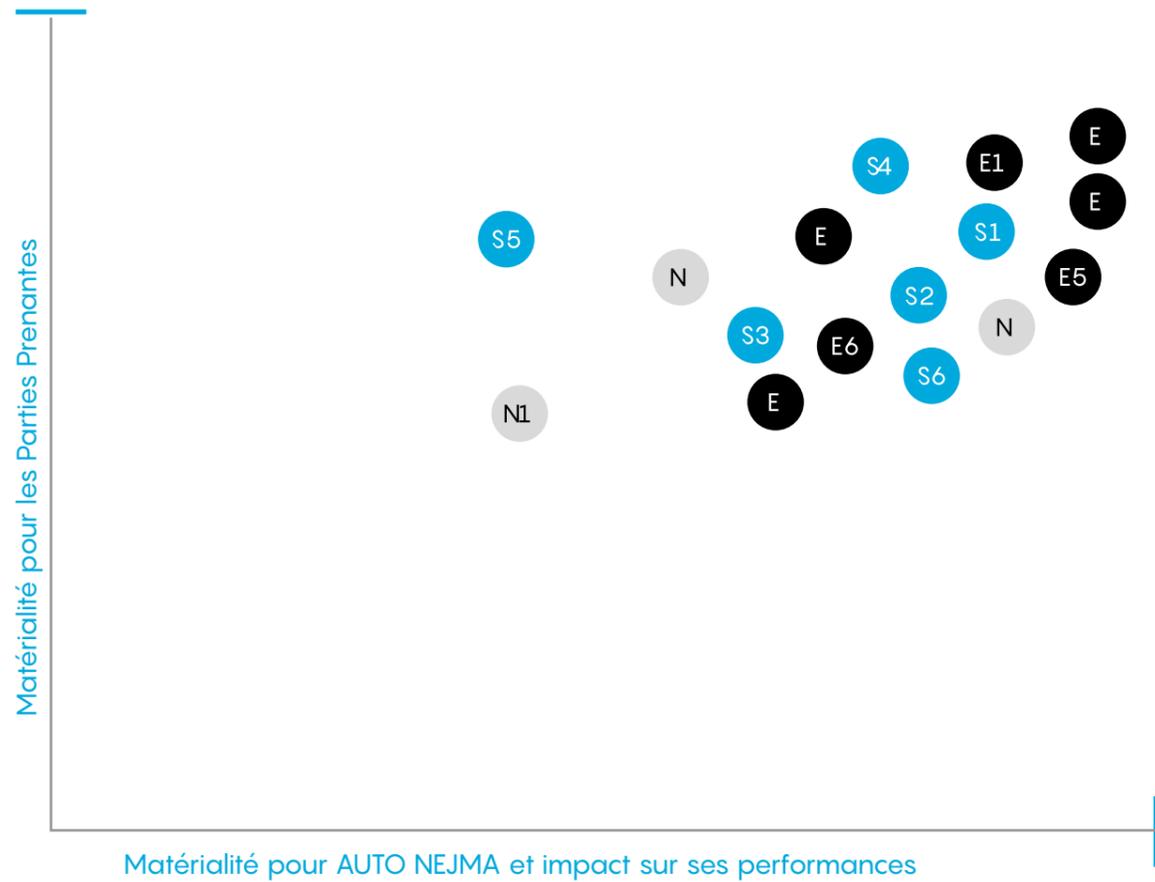
Priorisation des enjeux

Auto Nejma vise une croissance rentable et durable à travers l'analyse et la prise en considération des impacts environnementaux et sociaux de son activité lors de la formulation de sa stratégie de développement.

Auto Nejma identifie les enjeux prioritaires liés à sa stratégie et sa démarche RSE grâce à la communication et l'écoute des attentes de l'ensemble de ses parties prenantes.



Matrice de matérialité ESG



Dialogue avec les parties prenantes

Auto Nejma identifie les aspects de durabilité prioritaires en effectuant une analyse de matérialité qui prend en compte les intérêts et attentes de ses parties prenantes. Ces dernières incluent ses actionnaires, son partenaire constructeur, ses clients, ses partenaires revendeurs et garages agréés, ses fournisseurs, ses collaborateurs ainsi que l'État et la communauté (ONG, Commune, Bourse des Valeurs de Casablanca, AMMC, AIVAM, CGEM..).



Processus de Dialogue avec les parties prenantes

Parties prenantes	Attentes et intérêts	Processus de Dialogue	actions pour y veiller	Fréquence
Actionnaires	Préserver l'investissement et la profitabilité	Réunion annuelle de l'Assemblée Générale, Tenue Trimestrielle du Conseil d'Administration, Reporting et communication financière	Publication des rapports annuels	Annuelle
	Maîtriser les risques	Comité d'audit, contrôle interne, commissariat aux comptes	*Rapports semestriels du comité d'audit et des commissariat aux comptes	Semestrielle
Partenaires Constructeurs	Performance économique	Reporting de suivi des objectifs et des indicateurs de performance	Rapport de suivi mensuel	mensuelle
	Éthique dans la relation	Charte d'éthique	Audit fournisseurs	Occasionnelle
Clients Consommateurs	Qualité de Service	Interactions quotidiennes	Enquête de satisfaction	mensuelle
	Disponibilité et Réactivité du service après-vente	Interactions quotidiennes	Usage d'un ERP pour la gestion rigoureuse des interventions	Quotidienne
	Disponibilité des pièces de rechange	Interactions quotidiennes	Usage d'un ERP pour la gestion rigoureuse des PR	Quotidienne
	Efficacité énergétique	Communication commerciale/site internet constructeur	Recherche et développement du constructeur	Quotidienne
Revendeurs (Pièces)	*Performance économique Éthique dans la relation	Reporting mensuel, interactions quotidiennes, suivi de la relation client	Prescription, offres commerciales	Quotidienne
Garages Agréés	Performance économique	Reporting mensuel	Prescription, offres commerciales	mensuelle
	Maitrise du savoir-faire	Formations régulières	Formation, appui technique sur la base d'un plan de formation, lié aux nouveautés technologiques et des pistes d'amélioration	Annuelle
Fournisseurs Locaux	Performance économique	Reporting mensuel, interactions quotidiennes	Règlement consultations des fournisseurs	Quotidienne
	Éthique dans la relation			Annuelle
	Conformité légale	Bilan annuel	Audit interne	Annuelle
	respects des délais de paiement			Annuelle

Parties prenantes	Attentes et intérêts	Processus de Dialogue	actions pour y veiller	Fréquence
Personnel	Avantages sociaux	Réunions régulières des équipes, entretiens individuels, dialogue avec les partenaires sociaux intranet, communication interne	Rapport sur le climat social	Annuelle
	Climat social stimulant	Réunions régulières des équipes, entretiens individuels, dialogue avec les partenaires sociaux intranet, communication interne		Annuelle
	Promotion interne	communication interne	Rapport annuel des promotions	Annuelle
	Respect des droits des salariés	dialogue avec les partenaires sociaux	Audit interne	Annuelle
	Respect de la conformité sociale	dialogue avec les partenaires sociaux		Annuelle
	Équité du genre et inclusion sociale	Réunions régulières des équipes, entretiens individuels, dialogue avec les partenaires sociaux intranet, communication interne		Annuelle
État & Communauté	Formation du personnel	Réunions régulières des équipes, entretiens individuels, dialogue avec les partenaires sociaux intranet, communication interne	Plan de formation annuel	Annuelle
	Solidarité,		Notes internes	Annuelle
	Engagement sociétal			Annuelle
	Respect de l'environnement	Site web de la société		Annuelle
	Conformité légale		Audit interne	Annuelle
	Éthique dans les affaires			Annuelle
Création des emplois directs et indirects	Communication interne	Reporting interne	Annuelle	

RÉSPONSABILITÉS

AUTO NEJMA S'ENGAGE

Chiffres clés de la démarche RSE d'Auto Nejma



95%

des clients d'Auto Nejma sont entièrement satisfaits en 2023



60%

des fournisseurs sont des TPME



600

stagiaires ont été accueillis à Auto Nejma en 2023



435

visites médicales réalisées en 2023



30

dépistages pulmonaires effectués en 2023



61%

de l'effectif est âgé de moins de 40 ans



63%

de l'effectif est à Auto Nejma depuis plus de 5 ans



100%

des collaborateurs d'Auto Nejma se sont engagés à respecter le Code d'Éthique



3 881 022

dirhams déboursés pour la formation des équipes

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Dans ce contexte en plein changement, marqué par une révolution technologique qui s'accélère et des exigences clients et réglementaires qui ne cessent d'évoluer et de se renforcer.

Auto Nejma, à travers tous ses collaborateurs, s'engage à exceller au quotidien pour offrir à ses hôtes une expérience mémorable.

Pour confirmer cet engagement, Auto Nejma a lancé la mise en place d'une démarche d'amélioration continue sur l'ensemble de ses processus et a adopté, depuis sa certification en 2023, un système de management de la qualité, conformément à la norme internationale ISO 9001 version 2015.



Engagement 1 : Recycler les déchets / Protéger le climat et la qualité de l'air

La protection de l'environnement constitue pour Auto Nejma un principe fondamental, applicable à tous les stades de son activité et porté par chaque membre de son personnel.

Recyclage des déchets

Les ateliers d'Auto Nejma sont adaptés pour permettre un recyclage responsable et efficace des différents déchets issus de la maintenance ou de la réparation des véhicules.

Auto Nejma a installé des poubelles, des conteneurs et des cuves pour la collecte et le tri des déchets solides et liquides.

Un ramassage et nettoyage de poste de travail est effectué quotidiennement par chaque équipe à la fin des activités. Ces déchets sont transportés vers une zone dédiée pour être triés et stockés dans les conteneurs et locaux appropriés :

- ▶ Les déchets liquides (huiles usagées) sont stockés dans des cuves à doubles parois de 2 tonnes ;
- ▶ Les déchets industriels valorisables sont triés et stockés dans les locaux et dans des conteneurs étiquetés :
 - ▶ Carton, papier, bois,
 - ▶ Ferraille,
- ▶ Les déchets assimilés aux déchets ménagers sont stockés dans des poubelles de 660 L au niveau du parc déchet.

L'évacuation des déchets est confiée à un prestataire externe qualifié. La périodicité des enlèvements dépend de la nature des déchets concernés :

- ▶ Déchets industriels valorisables : selon les quantités produites des déchets et l'espace de stockage disponible ;
- ▶ Déchets ménagers et assimilés : 2 fois par semaine.

Produits à impact environnemental réduit

Les véhicules commercialisés par Auto Nejma répondent à toutes les exigences de mobilité moderne et durable.

Les différents modèles sont respectueux de l'environnement, leurs motorisations sont étudiées pour délivrer le maximum de performance, tout en réduisant au maximum la consommation en carburant et les émissions en CO₂.

Nouvelles motorisations diesel garantissant une excellente efficacité énergétique ;

- ▶ Technologie de véhicules lourds fiable et économe en carburant. L'aérodynamisme de ces véhicules garantit une résistance à l'air la plus faible possible et une consommation de carburant encore plus basse ;
- ▶ Moteurs conformes aux normes antipollution : les moteurs Euro V et Euro VI se distinguent par une faible consommation de carburant.



L'électrification progressive des motorisations aussi bien diesel qu'essence vise à atteindre à terme une mobilité avec zéro émission polluante. En ce sens, nos gammes proposent déjà plusieurs technologies de motorisations allant de variantes thermiques efficaces aux hybrides rechargeables en passant par la microhybridation qui se généralise, et tout récemment l'ensemble de la gamme électrique de Mercedes-Benz.

Par ailleurs, Auto Nejma Maroc dispose d'une nouvelle carte automobile BYD, leader mondial de l'électrique suite au partenariat de distribution conclu en fin d'année 2022 qui promet activement les véhicules à énergies nouvelles, des véhicules à mobilité propre 100% électriques. Cette nouvelle carte a permis à Auto Nejma de se placer en pole position dans les ventes de véhicules électriques sur les 5 derniers mois de l'année 2023.

Engagement 2 : Préserver les ressources

Consommation En Électricité (Unité = Kw)

Région	2021	2022	2023
Siège	790 747	751 150	787 480
RABAT	359 203	393 206	352 500
TANGER	229 439	240 479	234 695
MARRAKECH	340 755	286 221	309 124
OIJDA	115 226	122 366	128 929
BAHMAD		23 922	15 430
BELLE VUE			281 678
BYD			22 611
TOTAL	1 835 370	1 793 422	2 132 447

Depuis quelques années déjà, Auto Nejma a investi dans l'amélioration de l'efficacité énergétique de ses infrastructures et bâtiments. Dans ce cadre, la société a :

- ▶ Installé l'éclairage LED dans ses nouveaux et 200 km/h. Le freinage automatique peut locaux ;
- ▶ Opéré une mise à niveau électrique dans les magasins de stockage ;
- ▶ Installé des brise-soleils dans les nouvelles constructions ;
- ▶ Centralisé la climatisation dans les nouvelles succursales ;
- ▶ Priorisé l'achat des équipements dotés de variateurs de vitesse (compresseur) qui consomment moins d'énergie.

Dans le cadre de l'optimisation de la consommation d'énergie électrique et la réduction des gaz à effet de serre,, Auto Nejma a mis en place à partir du mois d'aout 2023 une nouvelle capacité de production d'énergie, basée sur l'utilisation de l'énergie solaire photovoltaïque, qui permettra d'économiser jusqu'à 25% de la consommation. Cette dernière a commencé par un test pilote qui a été concluant avec la mise en place de plus de 170 panneaux pour une puissance crête de 100Kwc et 170Kkwh. Et en fin d'année, la Société

a généralisé la pose du solaire pour le reste des Succursales pour une production crête totale de 480Kwc et 820Kkwh.

Aussi, le système mis en place est de type On-Grid permettant éventuellement l'injection dans le réseau public une fois que la loi qui l'autorise soit promulguée.

Consommation en Eau potable (Unité = m³)

2021	2022	2023
31 748	34 748	29 035

Malgré la reprise de l'activité, la consommation en eau potable est restée à un niveau raisonnable, et ce grâce aux investissements réalisés.

Consommation en papier (Unité = Ramette*)

2021	2022	2023
3 950	4 100	5 180

L'augmentation de la consommation en papier s'explique par la migration vers le nouveau système Autoline, les factures NCR sont remplacées par le papier blanc.

(*) 500 feuilles par ramette

Engagement 3 : Promouvoir la sécurité routière

Des véhicules équipés en série pour certains, et en option pour d'autres, pour garantir la sécurité du conducteur

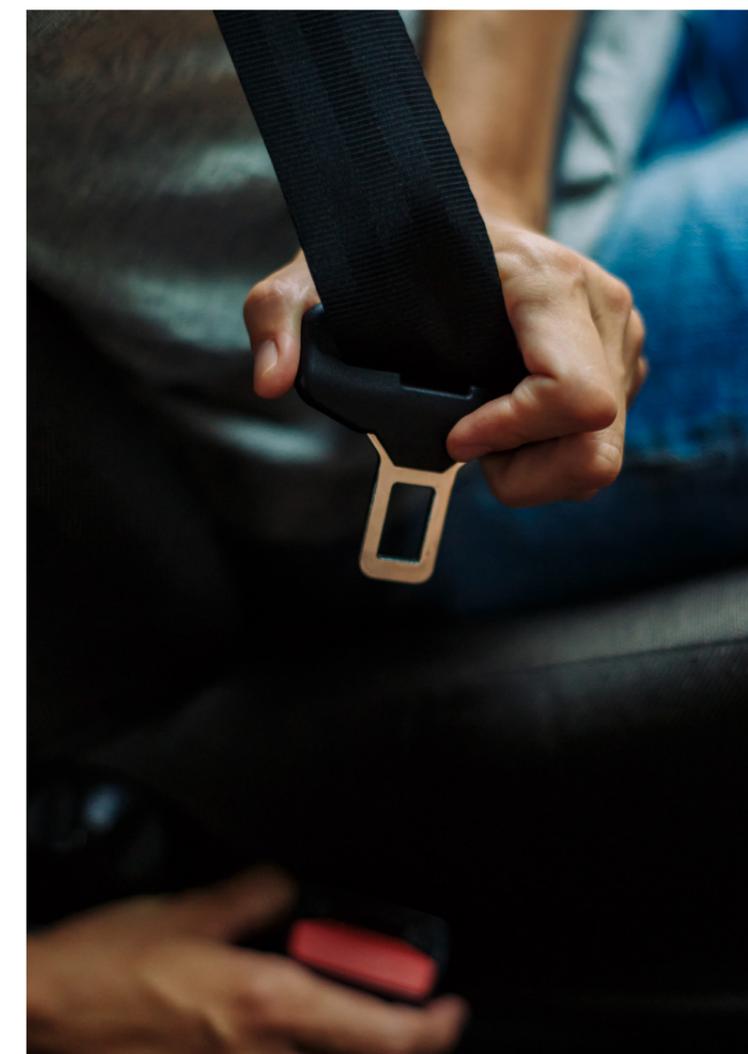
- ▶ Des Mercedes Benz dotées de la commande automatique des feux qui soulage le conducteur et améliore la sécurité routière. Elle est particulièrement utile lorsque la luminosité ambiante varie fortement ;
- ▶ Assistant de régulation de distance DISTRONIC actif.

Les véhicules commercialisés proposent un système d'assistance à la conduite innovant qui maintient automatiquement une distance sûre par rapport au véhicule qui précède.

Cet assistant de régulation de distance DISTRONIC des véhicules Mercedes fonctionne sur une plage de vitesse comprise entre 0 et 200 km/h. Le freinage automatique peut atteindre 5 m/s². Dans les situations qui exigent des valeurs de décélération plus élevées, le conducteur est alerté par un signal visuel et sonore.

- ▶ Assistant d'angle mort qui détecte tout véhicule situé dans l'angle mort et alerte le conducteur par un signal visuel et sonore ;
- ▶ Freinage d'urgence assisté actif qui permet d'éviter les accidents avec les véhicules et les piétons et de diminuer les conséquences d'une éventuelle collision ;
- ▶ Système de détection de somnolence «ATTENTION assist» qui accroît la sécurité de conduite, notamment sur les longs trajets et lors des déplacements de nuit ;

- ▶ Le capot moteur actif permet de réduire la force d'un éventuel impact et réduire le risque de blessures graves pour les piétons en relevant le capot moteur juste avant la collision.



Engagement 4 : Préserver la sécurité des données et informations

La protection des données est une priorité de la responsabilité numérique d'Auto Nejma. Les données représentent une base pour le développement et l'amélioration continue de la prestation et du produit fournis par la société.

Auto Nejma a formulé sa vision et la responsabilité qu'elle porte à l'égard des données dans le Code d'Éthique, afin de donner aux collaborateurs un cadre de référence clair pour leurs actions. Ce code a été communiqué à l'ensemble du personnel qui s'est engagé à le respecter.

Un des moyens de la protection des actifs immatériels est la mise en œuvre et le respect de la confidentialité. En effet, le personnel de la société peut être amené à détenir des informations appartenant à Auto Nejma qui doivent demeurer confidentielles dans la mesure où leur divulgation ou leur révélation risquerait d'être dommageable aux intérêts de l'entreprise.

Ces informations peuvent notamment concerner les personnes, les produits, les études, les projets techniques, les données industrielles, les plans commerciaux et financiers, les données sociales, les données clients ainsi que tous les éléments susceptibles de relever de la propriété intellectuelle et du savoir-faire.

Il relève de la responsabilité de chaque collaborateur de veiller à ce que ces informations ne soient pas diffusées à l'extérieur de l'entreprise, ni même communiquées aux personnes employées au sein de l'entreprise qui ne sont pas habilitées à en avoir connaissance, notamment les apprentis, les travailleurs temporaires, les stagiaires ou les salariés de sociétés de prestation amenés

..Auto Nejma a formulé sa vision et la responsabilité qu'elle porte à l'égard des données dans le Code d'Éthique.

à exécuter le contrat de prestation dans un site d'Auto Nejma.

Auto Nejma a mis en place tous les moyens nécessaires pour garantir la sûreté et la sécurité des données en termes de stockage et de traitement à travers un système d'information hautement sécurisé.

D'autre part, la société est en phase d'accomplissement des déclarations requises auprès de la CNDP tout en veillant au respect des obligations, codes et lois défendus par celle-ci.



RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE

Engagement 5 : Garantir l'intégrité et la transparence de la société / Promouvoir la culture déontologique

Auto Nejma vise à établir fermement une action responsable dans le cadre de sa conduite professionnelle quotidienne à travers le respect des règles d'intégrité et de la culture déontologique.

Cette démarche est décrite dans le Code d'Éthique qui complète non seulement les lois, textes et règlements qui gouvernent les personnes et l'entreprise, mais qui incite tout un chacun à se comporter de façon exemplaire et digne.

Le Code d'Éthique d'Auto Nejma réaffirme l'engagement collectif de la société à instaurer et développer la confiance qu'elle donne à l'ensemble de son environnement notamment celle qu'elle inspire à ses collaborateurs, à ses clients, à ses actionnaires, à ses fournisseurs et à l'ensemble de ses partenaires.

Son objectif est de permettre à chacun de s'approprier, dans ses pratiques quotidiennes, les valeurs fondamentales défendues par ses dirigeants et ses collaborateurs. Ce code concerne chaque membre d'Auto Nejma, quelle que soit sa position hiérarchique et, quelle que soit sa fonction.

Tout le personnel de la société est tenu, dès son embauche, de prendre connaissance de manière attentive, des règles énoncées par le Code et de s'engager à les respecter. Cet engagement est soumis à la signature de chaque salarié et annexé à son contrat de travail. À ce titre, les 102 nouvelles recrues en 2023 se sont engagées à respecter ce code.

Le Code d'Éthique d'Auto Nejma est communiqué et peut être consulté au niveau du site institutionnel de la société. Ce dispositif est complété par des séances de sensibilisation adaptées.

Aucune disposition du Code d'Éthique ne doit être interprétée comme ayant pour effet de restreindre la portée des dispositions législatives ou de toute autre loi ou comme limitant des droits conférés aux membres du personnel par la législation de travail en vigueur ou les conditions d'emploi qui leur sont applicables.

Un manquement par un salarié à l'un des principes exposés dans le Code d'Éthique pourra être examiné et éventuellement sanctionné, selon les dispositions internes de la société.

Prévenir et lutter contre la corruption, les conflits d'intérêts et la fraude

Auto Nejma s'est engagée à prévenir et combattre toutes les formes de corruption, conflits d'intérêts et fraude dans ses activités à travers le respect de toutes les lois applicables dans ce sens. L'objectif principal étant de garantir une concurrence loyale et d'éliminer les dommages qu'elles peuvent causer au marché et à la société en général.

Le dispositif mis en place par Auto Nejma dans ce sens est basé sur son système complet de gestion de la conformité. Le Code d'Éthique de la société spécifie clairement les prohibitions à respecter pour ne pas tomber dans toute forme d'infraction au code déontologique et faire l'objet d'un incident de corruption, fraude ou conflit d'intérêts.

En complément au Code d'Éthique, la société dispose d'une Instruction de gestion des cadeaux qui précise la politique générale et les actions à engager en matière de cadeaux et invitations. Cette Instruction veille à garantir l'indépendance de jugement, l'un des principes fondamentaux mentionnés dans le Code d'Éthique.

Par ailleurs, l'Instruction relative au référencement des fournisseurs du Code d'Éthique d'Auto Nejma cadre l'action des acteurs susceptibles d'influencer l'acte d'achat (prescripteur, acheteur, fournisseur, utilisateur, manager, responsable de projet ...) en soulignant le caractère déterminant du respect des normes sociales, environnementales et législatives en mettant l'accent sur la transparence, la prévention de la corruption et la fraude.

Les contrôles internes sont réalisés de façon régulière afin d'identifier les risques et de mettre en place l'action adéquate pour prévenir et éliminer le potentiel de fraude, la corruption et les conflits

100% Des collaborateurs d'Auto Nejma se sont engagés à respecter le Code d'Éthique

d'intérêts. L'efficacité de ces contrôles est suivie et évaluée par le comité d'audit.

Auto Nejma a prévu un système d'alerte dédié pour dénoncer les non-conformités et les pratiques en contradiction avec le Code d'Éthique de la société. Tout manquement, violation ou transgression du Code d'Éthique est considéré comme faute professionnelle, et par conséquent, passible de sanctions prévues par la législation en vigueur.

Lutter contre les comportements de concurrence déloyale

La concurrence libre et sans entraves est l'un des fondements du système économique et social d'Auto Nejma.

Le service juridique d'Auto Nejma suit l'évolution de la législation en droit social, commercial et droit des contrats, veille au respect des normes en termes de concurrence tout en jouant le rôle de conseil, d'assistance et de prévention de la direction, des employés et des partenaires.

Auto Nejma n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires en cas de comportement concurrentiel déloyal.

RESPONSABILITÉ SOCIALE

Engagement 6 : Réaliser des achats responsables / Formaliser les principes d'achats responsables

L'instruction relative au référencement des fournisseurs d'Auto Nejma inscrite dans la Politique d'achat, souligne que l'acte d'achat doit se faire en conformité avec le Code d'Éthique et avec les lois, règlements et normes relatifs aux activités professionnelles de l'acteur. Ce dernier doit, à son tour, être conforme aux réglementations nationales et internationales relatives aux droits de l'homme, à la sécurité et au bien-être des travailleurs, à la protection des enfants, à la concurrence, à la lutte contre la corruption, à la protection des données privées et à celle de l'environnement.

Tout fournisseur ayant recours directement ou du fait de ses sous-traitants au travail des enfants, au travail illégal ou forcé, à la corruption ou à la discrimination dans le cadre de ses activités, est exclu de toute relation commerciale avec Auto Nejma.

Des appels d'offres pour les contrats récurrents sont lancés tous les deux/trois ans sur la base de cahiers des charges. Un comité est chargé d'ouvrir les offres, les évaluer sur la base d'un scoring afin de proposer à la direction générale la meilleure offre en termes de rapport qualité/prix en privilégiant les structures organisées et transparentes.

Respecter les délais de paiement

Auto Nejma respecte la législation en vigueur concernant les délais de paiement au Maroc notamment la loi N° 69-21 promulguée en 2023.

Privilégier les achats locaux

Dans le cadre de sa politique d'encouragement de l'économie marocaine, Auto Nejma priorise les sources d'approvisionnement locales. En effet, 98% des dépenses de moyens généraux sont réalisées auprès des fournisseurs locaux, et dont 60% sont composés de TPME.

Évaluer la performance extra financière des fournisseurs et les accompagner

L'instruction relative au référencement des fournisseurs exige à l'acheteur d'intégrer au moment de la sélection des fournisseurs, la performance non financière, couvrant le développement durable et la responsabilité sociétale d'entreprise.



Engagement 7 : Favoriser la cohésion sociale de l'entreprise

Préserver les droits des collaborateurs et favoriser des relations professionnelles de qualité

Le respect des personnes est une valeur fondamentale d'Auto Nejma : Chacun se doit de contribuer à la cohésion de l'entreprise par la mise en œuvre de relations professionnelles de qualité, tant hiérarchiques que fonctionnelles, c'est-à-dire franches, loyales et respectueuses de tous. Dans cette perspective, la société s'est engagée à :

- ▶ N'opérer aucune discrimination, pour quelque cause que ce soit, dans les relations de travail et humaines ;
- ▶ Ne pratiquer aucune discrimination fondée sur le sexe ou sur l'âge, les origines raciales, sociales, culturelles ou nationales, les activités syndicales, le handicap, les opinions politiques ou religieuses ;
- ▶ Recruter et promouvoir les membres de son personnel en fonction de leurs qualités propres et à les traiter avec dignité sans favoritisme et dans le respect de leur vie privée ;
- ▶ Prendre les mesures nécessaires pour assurer que les conditions de travail préservent la santé et la sécurité des salariés ;

- ▶ Prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la protection des personnes ;
- ▶ Respecter les lois et règlements en matière de protection des données à caractère personnel des salariés.

À noter que 100% de l'effectif d'Auto Nejma est déclaré, bénéficie de ses droits sociaux, et est rémunéré au-dessus du salaire minimum.

130% est le ratio entre le salaire au premier échelon standard comparé au salaire minimum.

Courant 2023, aucun incident de discrimination n'a été enregistré à Auto Nejma.

De plus, Auto Nejma organise des activités socioculturelles pour favoriser l'épanouissement des équipes et accroître le sentiment d'appartenance des collaborateurs :

- ▶ Repas des équipes ;
- ▶ Accès à des centres d'estivage ;
- ▶ Tournois de football,
- ▶ Cérémonie de départ en retraite.
- ▶ Cadeaux de récompenses de la performance du personnel (meilleur commercial..)
- ▶ Organisation de la journée de la femme avec octroi de cadeaux aux collaborateurs féminins.
- ▶ Cadeaux excellence scolaire en faveur des enfants des collaborateurs.



Maintenir un cadre favorable de santé et sécurité au travail

Auto Nejma accorde une importance capitale au maintien de la santé et du bien-être physique de ses collaborateurs en leur assurant le meilleur cadre possible d'exercice et d'activité.

La politique santé-sécurité d'Auto Nejma, déployée par le comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT), vise à motiver les collaborateurs à développer des modes de vie saine et vivre en meilleure santé. La société dispose d'une convention avec un médecin de travail pour chaque site.

Les visites médicales sont réalisées une fois par semaine et tout le personnel en bénéficie au moins une fois par an.

Auto Nejma a réalisé 435 visites médicales en 2023.

Évolution du nombre des visites médicales effectuées pour les collaborateurs d'Auto Nejma

2021	2022	2023
247	481	435

L'ensemble des collaborateurs bénéficient de médicaments de premiers soins, de dépistages radio pulmonaires.

Par ailleurs, le comité d'Hygiène et de Sécurité surveille et améliore les conditions de sécurité de l'ensemble des collaborateurs en mettant en place un ensemble de dispositifs, notamment, les Équipements de Protection Individuelle, les procédures et matériel de sécurité et d'incendie, les installations d'hygiène, et un système de motivation par prime aux techniciens sur rangement et propreté de leur lieu de travail.

Évolution du taux de fréquence et de gravité des accidents de travail

Année	2021	2022	2023
Nombre des accidents de travail	6	8	8
Taux de fréquence des accidents de travail	5,8%	6,9%	6,9%
Taux de gravité des accidents de travail (Nombre des journées perdues par incapacité temporaire x 1 000)	0,28%	0,26%	0,26%

Dans le cadre de la prévention et la lutte contre les accidents de travail, Auto Nejma a réalisé une analyse détaillée des risques professionnels et a mis en place un plan d'action adapté. Dans ce cadre, un rapport annuel est établi à la fin de chaque année et envoyé à l'agent et au médecin chargé de l'inspection du travail.

À noter que les accidents de travail sont dû aux accidents de trajet entre la société et la résidence des collaborateurs.



Liberté syndicale et dialogue social

Auto Nejma respecte le droit de ses collaborateurs à adhérer ou non à un syndicat. La discrimination fondée sur les activités syndicales n'est ni acceptée ni autorisée par Auto Nejma.

Le dialogue social est structuré et animé par la direction des ressources humaines, le Comité de Direction, le Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail et les représentants de personnel. L'ensemble du personnel est couvert par les protocoles d'accords signés.

Nombre des représentants du personnel

	2021	2022	2023
	21	20	20

Nombre des représentants du personnel

	2021	2022	2023
Cadres	9	3	1
Employés	1	1	-
Technicien	20	3	-
Ouvriers	-	1	-

Nombre des représentants du personnel

	2021	2022	2023
	21	20	20

Les litiges sociaux enregistrés entre 2021 à 2023 sont individuels et se rapportent essentiellement au non-respect par les collaborateurs concernés des obligations stipulées dans le contrat de travail et du Code d'Éthique d'Auto Nejma. La quasi-totalité des licenciements a fait l'objet d'arrangements à l'amiable.



Formation et renforcement des compétences

Auto Nejma a organisé en 2023 des formations techniques et commerciales afin d'enrichir le niveau de compétence de ses collaborateurs et favoriser leur évolution en interne. Ces formations permettent aux collaborateurs d'identifier les compétences dont ils vont avoir besoin pour s'adapter aux mutations et à la mobilité interne et de maintenir leur niveau de motivation à créer de la valeur ajoutée. L'augmentation importante est expliquée par la reprise des formations également auprès du constructeur dans tous les volets y compris les nouvelles générations de moteur hybride et électrique.

Les types de formations existantes

	Type de formation	Profils formés
	C-Management	Manager
	Formation de base en communication interpersonnelle	Vendeur Pièces de Rechange
		Conseiller SAV
Formation SAV Mercedes-Benz Véhicules Particuliers	Conseiller Service Après-Vente certification	Conseiller SAV
	Formation de base pour les nouvelles recrues	Techniciens
	Qualification en maintenance	
	Qualification système	
	Certification CDT (Technicien Certifié Diagnostic)	
	Formation nouveaux produits	
Formation Support	Formation Langue / Anglais Management de Projets	Transversale
Formation Commerciale Particuliers Mercedes-Benz Véhicules	Produits Soft Skills	Équipes commerciales

76% de l'effectif d'Auto Nejma est dédié à l'activité commerciale et technique.

Auto Nejma dispose de deux responsables de formation certifiés, internes et permanents exclusivement dédiés à la formation des équipes commerciales et du service après-vente.



La répartition de l'effectif par branche d'activité

	2021	2022	2023
Véhicules particuliers / utilitaires	17,4%	9,2%	16,96%
Service après-vente-PDR	58,6%	58,9%	59,45%
Commun	4%	23,9%	23,59%

En 2023, Auto Nejma a investi 3 881 022 dirhams dans la formation de ses collaborateurs

Évolution du budget de la formation

Année	2021	2022	2023
Budget en DH	1 406 170	3 986 950	3 881 022
Budget de formation / Masse salariale	1,2%	4,3%	3,95%

Le nombre des collaborateurs ayant bénéficié d'une formation

Année	2023
Collaborateurs formés	201
Part dans l'effectif global	39,2%

Mobilité interne et gestion des carrières

Auto Nejma veille à l'épanouissement de ses collaborateurs à travers le suivi du parcours de chaque employé. La politique de gestion du capital humain est basée sur l'évaluation performante du climat social, la valorisation des compétences individuelles et collectives, l'optimisation des dispositifs de formation pour développer la qualification des collaborateurs et améliorer la gestion des carrières au niveau d'Auto Nejma.



Répartition des collaborateurs par nature du contrat de travail

	2021	2022	2023
CDI	95,6%	94,9%	62 %
CDD	-	-	-
Intérim	2,8%	5,1%	38%

Près de 26,3% des collaborateurs sont des cadres.

Auto Nejma donne la priorité aux candidatures internes et évalue la gestion des talents à travers le nombre de salariés à potentiel pour des postes pourvus en mobilité interne. Dans le même cadre, des entretiens d'évaluation sont annuellement réalisés. Leurs résultats sont reportés dans les fiches de gestion individuelle de performances « GIP ».

Répartition de l'effectif par catégorie en 2023

Cadres	Non cadres
135	378

La société encourage également la stabilité des emplois en favorisant le recours aux contrats à durée indéterminée.

Répartition des effectifs par ancienneté en 2023

Ancienneté	2021	2022	2023
Moins de 5 ans	34,2%	26,5%	36,6%
6 ans à 10 ans	30,6%	33,3%	28,46%
11 ans à 15 ans	11,9%	16,1%	13,45 %
16 ans et plus	23,3%	24,2%	21,44%



64% des collaborateurs sont à Auto Nejma depuis plus de 5 ans.

Transparence du processus de recrutement et d'intégration

La décision de recrutement à Auto Nejma est un processus transparent qui passe par six étapes fondamentales :

- ▶ Identification ou expression de besoin en recrutement ;
- ▶ Annonce et recherche de candidats qualifiés ;
- ▶ Sélection, recrutement et préparation du dossier (contrat, documents administratifs). Toutes les nouvelles recrues bénéficient de la visite médicale ;
- ▶ Accueil et intégration ;
- ▶ Période d'essai ;
- ▶ Confirmation ou infirmation du recrutement.

Nombre des recrutements par exercice et par catégorie

Année	2021	2022	2023
Cadres	13	9	39
Employés	-	10	17
Techniciens	33	11	45
Ouvriers	3	-	5

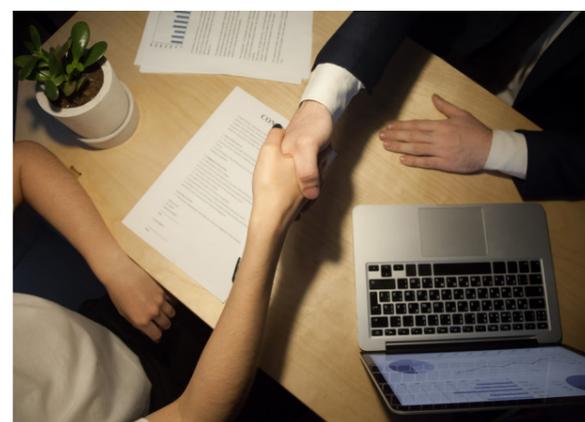
Nombre des démissions par exercice et par catégorie

Année	2021	2022	2023
Cadres	9	21	21
Employés	1	4	13
Techniciens	20	14	16
Ouvriers		1	

Le planning d'intégration vise à adapter et stabiliser les nouvelles recrues. Il est préparé en commun accord avec la direction des ressources humaines. Le candidat sélectionné est accueilli par la visite des lieux de travail, la présentation de l'unité d'affectation et la remise du planning d'intégration. La nouvelle recrue reçoit ensuite le règlement interne de l'entreprise et le Code d'Éthique auxquels il doit se conformer lors de la réalisation de ses fonctions.

Auto Nejma fournit le matériel nécessaire et encadre le nouvel arrivant pendant sa période d'adaptation, tout en vérifiant en permanence qu'il possède toutes les informations pratiques et générales lui permettant d'accomplir sa mission et de se familiariser rapidement avec son milieu de travail après une période d'essai.

Auto Nejma offre aux jeunes employés des opportunités de développement dans l'entreprise. Les programmes de formation offerts se concentrent sur le développement des compétences techniques et personnelles.



	2021	2022	2023
Nombre des jeunes diplômés recrutés par la société	13	9	39

En 2023, Auto Nejma a accueilli 600 stagiaires issus de différents établissements d'enseignement supérieur au Maroc.

Ces jeunes lauréats sont personnellement encadrés et bénéficient d'un accompagnement individuel qui les prépare à leurs futures carrières.

Nombre de stagiaires accueillis par la société

Ancienneté	2021	2022	2023
Nombre des stagiaires accueillis par la société	108	214	600

31% des collaborateurs à Auto Nejma sont âgés de moins de 35 ans en 2023.

Répartition des collaborateurs par tranches d'âge

La répartition des âges	2021	2022	2023
Nombre de collaborateurs âgés de 30 ans et moins	101	86	131
Nombre de collaborateurs âgés entre 31 ans à 40 ans	191	182	181
Nombre de collaborateurs âgés entre 41 ans à 50 ans	135	126	127
Nombre de collaborateurs âgés de 51 ans et plus	76	78	74
Effectif total	503	472	513
Le pourcentage de collaborateurs âgés de moins de 35 ans	58%	57%	31%

Politique de rémunération équitable

La politique de rémunération d'Auto Nejma tient compte des conditions du marché local, de l'expérience et du niveau de qualification des différents collaborateurs. Une étude sur la grille des salaires a été effectuée en 2018 pour mieux cadrer la politique de rémunération et fidéliser les meilleurs talents de l'entreprise en définissant un niveau de rémunération plus équitable en interne et par rapport au marché du travail.

Les salaires sont déterminés en fonction des attributions et de la performance des employés. La rémunération ne dépend en aucun cas d'autres critères que de ceux du travail et de la responsabilité du collaborateur.

Les collaborateurs bénéficient de différentes primes : prime de bilan, prime sur résultat et réalisation des objectifs.

D'autre part, Auto Nejma dispose d'un fonds de solidarité interne qui est géré par un bureau élu par le personnel de la société. Ce fonds est dédié à :

- ▶ Remboursement à hauteur de 10% en cas de maladie (le reliquat est remboursé par l'assurance maladie),
- ▶ Prime de naissance,
- ▶ Prime de mariage,
- ▶ Indemnité de Décès,
- ▶ Soutien en cas de maladie longue durée.

Les administrateurs sont rémunérés par jetons de présence répartis suivant la décision du Conseil d'Administration une fois par an.

La rémunération des dirigeants comprend les salaires, les indemnités générales, les primes et les véhicules de fonction.

Égalité des genres

Le Code d'Éthique d'Auto Nejma exprime clairement son engagement profond par rapport à l'égalité des chances. En effet, l'attribution de poste ou de responsabilité au sein de l'entreprise n'est guidée ni par le sexe, ni l'origine, la religion, ou les opinions.

Répartition globale par genre

	2021	2022	2023
Femmes	20%	20%	20%
Hommes	80%	80%	80%

Près de 20% des collaborateurs sont des femmes et 28% des cadres sont des femmes.



Auto Nejma veille au maintien de l'équilibre et de la parité à tous les niveaux de son organisation et tout manquement à cet engagement est vu comme une violation au Code d'Éthique et aux valeurs de l'entreprise.

La répartition des collaborateurs par catégorie déclinée par genre

		2021	2022	2023
Ouvrier	Ouvrier Femme	-	-	-
	Ouvrier Homme	12,60%	13,10%	11,51%
Employés	Employé Femme	2,60%	8,70%	5,65%
	Employé Homme	7,20%	5,70%	5,85%
Technicien	Technicien Femme	10,20%	4,70%	6,63%
	Technicien Homme	40,60%	42,60%	44,05%
Cadre	Cadre Femme	7,20%	7,20%	7,21%
	Cadre Homme	19,60%	18,00%	19,10%



RESPONSABILITÉ CIVIQUE

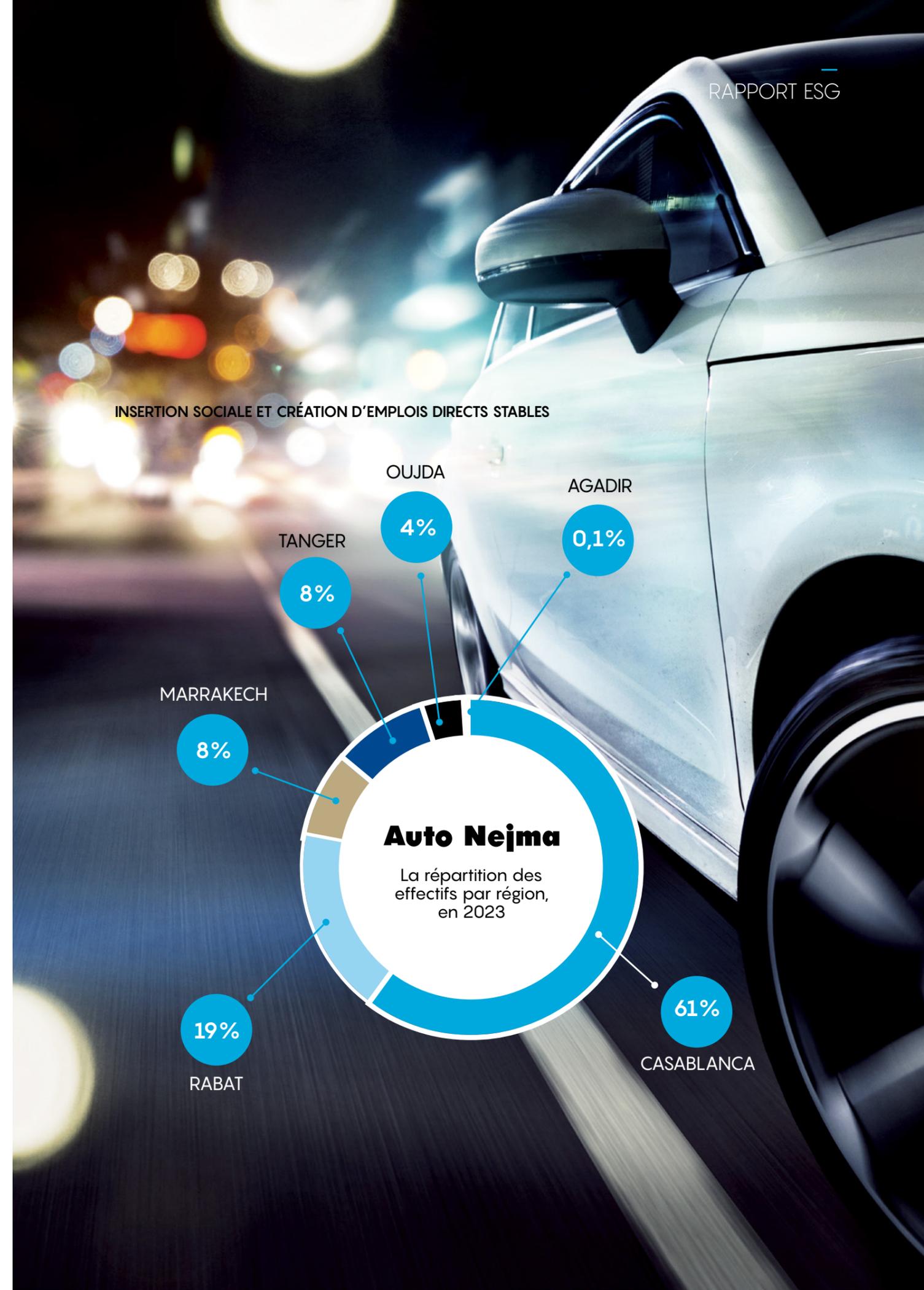
Engagement 8 : Soutenir la communauté locale et promouvoir la solidarité

Auto Nejma est un acteur qui contribue au développement social à l'échelle nationale à travers ses engagements sociaux pour soutenir la communauté locale et la société civile.

Auto Nejma collabore avec les sous-traitants de gardiennage et de nettoyage qui priorisent les candidats issus de zones défavorisées.

Au recrutement, Auto Nejma privilégie dans la mesure du possible les candidats riverains où issus de zones voisines.

Auto Nejma emploie, grâce à son réseau commercial, 513 collaborateurs dans les différentes régions du Maroc, tout en générant autant d'emplois indirects chez ses partenaires directs.



MÉCÉNAT POUR SOUTENIR L'ACTION SOCIALE ET PROMOUVOIR LE SPORT

Auto Nejma apporte son soutien chaque année aux activités d'intérêt général à travers des dons à des institutions à but non lucratif et socialement bénéfiques.

Soutien aux sinistrés du séisme à Al Haouz

Dans un élan de solidarité et de volonté d'aider les sinistrés du séisme du 8 septembre, Auto Nejma a apporté sa contribution en versant 10 millions de dirhams au Fonds spécial pour la gestion des effets du tremblement de terre ayant touché le Royaume du Maroc et initié sous les hautes instructions de Sa Majesté le Roi Que Dieu l'Assiste.

Soutien aux associations d'utilité publique

L'entreprise mène une grande variété d'actions qui non seulement soutiennent le développement social, mais également améliorent la qualité de vie des populations cibles. Parmi ceux qui bénéficient régulièrement des activités d'Auto Nejma : Dar Al Atfal Akkari et l'Association Al Jisr.

Dar Al Atfal Akkari

Auto Nejma octroie annuellement 500.000 dirhams sous forme de dons à l'association des enfants « Dar Al Atfal Akkari » dont l'objet est la lutte contre la précarité et l'exclusion en faveur des enfants orphelins.

Subvention au Club Fath Union Sport de Rabat

Les valeurs positives et de discipline véhiculées par le sport ont motivé Auto Nejma à subventionner et à s'engager auprès de l'un des clubs sportifs les plus anciens du Royaume, le FUS.



INDEX GRI

Référence GRI	PROFIL DE L'ORGANISATION	Page de la section concernée
102.1	Nom de l'organisation	8
102.2	Activités, marques, produits et services	8-9
102.3	Lieu où se trouve le siège de l'organisation	12
102.4	Lieux où se trouvent les activités	12
102.5	Capital et forme juridique.	24
102.6	Marchés desservis (répartition géographique, secteurs desservis et types de clients et de bénéficiaires).	12-13
102.7	Taille de l'organisation	10
102.8	Information sur les collaborateurs et les autres travailleurs	57-69
102.9	Information sur la chaîne d'approvisionnement	19
102.10	Changements substantiels de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	Pas de changement
102.11	Application des principes de précaution ou approche préventive	41
102.12	Adhésion à des initiatives externes	70
102.13	Adhésion à des associations	70
STRATÉGIE		
102.14	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation sur la pertinence du développement durable pour l'organisation et sur sa stratégie pour y contribuer	6
102.15	Description des principaux impacts, risques et opportunités	41
ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ		
102.17	Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques	52-55
GOVERNANCE		
102.18	Structure de la gouvernance de l'organisation, y compris les comités de l'instance supérieure de gouvernance	36-39
102.21	Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	42-45
102.22	Composition de l'instance supérieure de gouvernance et de ses comités	36-39
102.23	Préciser si le président de l'instance supérieure de gouvernance est également membre de la direction	36

Référence GRI	PROFIL DE L'ORGANISATION	Page de la section concernée
102.24	Nomination et sélection de l'instance supérieure de gouvernance	36
102.25	Prévention des conflits d'intérêts au niveau de l'instance supérieure de gouvernance	36-37
102.26	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'établissement des objectifs, des valeurs, et de la stratégie	36-37
102.28	évaluation de la performance de l'instance supérieure de gouvernance	36-37
102.32	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans le reporting de développement durable	Les reportings sont validés par le conseil d'administration
102.33	Communication des préoccupations majeures à l'instance supérieure de gouvernance	25-36-37
IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES		
102.40	Liste des groupes de parties prenantes avec lesquels l'organisation a noué un dialogue.	44-45
102.41	Pourcentage de l'ensemble des salariés couverts par une convention collective	Absence de convention collective
102.42	Critères retenus pour l'identification et la sélection des parties prenantes avec lesquelles établir un dialogue	42-45
102.43	Approche de l'organisation pour impliquer les parties prenantes, y compris la fréquence du dialogue par type et par groupe de parties prenantes	42-45
102.44	Thèmes et préoccupations clés soulevés dans le cadre du dialogue avec les parties prenantes et la manière dont l'organisation y a répondu, notamment pour son reporting	42-45
PRATIQUES DE REPORTING		
102.45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	La société Auto Nejma HCV-HTS-SE
102.46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	40-41
102.47	Enjeux pertinents identifiés au cours du processus de définition du contenu du rapport	40-41
102.48	Réaffirmation des informations	Pas de réaffirmation

Référence GRI	PROFIL DE L'ORGANISATION	Page de la section concernée
102.49	Modifications relatives au reporting	Pas de modification
102.50	Période de reporting correspondant aux informations fournies	Annuelle
102.51	Date du rapport le plus récent	31/12/2022
102.52	Cycle de reporting	Annuel
102.53	Point de contact pour les questions relatives au rapport	Mr Youssef EL IRAKI Directeur Général Adjoint Siège Social Km 10, Route d'El Jadida CP 20230 Casa- blanca - Maroc Tél.: +212 (0)5 22 65 09 90 Fax : +212 (0)5 22 65 08 25
102.53	Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI	ore Option
102.7	Index du contenu GRI	72-76
102.8	Vérification externe	Non
103 APPROCHE MANAGÉRIALE		
102.10	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	40-41
102.11	L'approche managériale et ses composantes	Tout le rapport
102.12	Évolution de l'approche managériale	40-45
201 PERFORMANCE ÉCONOMIQUE		
201.1	Valeur économique directe générée et distribuée.	56,68-69
201.2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	48-50
202 PRÉSENCE SUR LE MARCHÉ		
201.1	Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques	52-55
203 IMPACTS ÉCONOMIQUES INDIRECTS		
203.1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	70
203.2	Impacts économiques indirects significatifs	56,68-69
204 PRATIQUES D'ACHAT		
204.1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	56
203 IMPACTS ÉCONOMIQUES INDIRECTS		
205,1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption.	54-55
205,2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption.	54-55

Référence GRI	PROFIL DE L'ORGANISATION	Page de la section concernée
206 COMPORTEMENT ANTICONCURRENTIEL		
206.1	Nombre total d'actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, pratiques antitrust et monopolistiques et leurs issues	Néant
301 MATIÈRE		
301.1	Matières utilisées par poids ou par volume	48-49
302 ÉNERGIE		
302.1	Consommation directe d'énergie	50
306 EFFLUENTS ET DÉCHETS		
306.2	Poids total de déchets, par type et par mode de traitement	48
307 CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE		
307.1	Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementale	Pas de non-conformité
308 ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES FOURNISSEURS		
308.2	Impacts négatifs substantiels, réels et potentiels, sur l'environnement dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	48-49
401 EMPLOI		
401.1	Nombre total et pourcentage de nouveaux salariés embauchés et taux de rotation du personnel par tranche d'âge, sexe et zone géographique	62-65, 69
403 SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL		
403.1	Pourcentage de l'effectif total représenté dans des comités mixtes d'hygiène et de sécurité au travail visant à surveiller et à donner des avis sur les programmes de santé et de sécurité au travail	39
403.2	Taux et types d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, proportion de journées de travail perdues et nombre total de décès liés au travail, par zone géographique et par sexe	59
404 FORMATION ET ÉDUCATION		
404.1	Nombre moyen d'heures de formation par an, réparti par salarié	62

Référence GRI	PROFIL DE L'ORGANISATION	Page de la section concernée
404.2	Programmes de développement des compétences et de formation tout au long de la vie destinés à assurer l'employabilité des salariés et à les aider à gérer leur fin de carrière	61-62
405 DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES		
405.1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	64-67
406 LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION		
406.1	Cas de discrimination et mesure corrective	Aucun cas n'a été enregistré 57
407 LIBERTÉ SYNDICALE ET DROIT DE NÉGOCIATION COLLECTIVE		
407.1	Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation peut être en péril	RAS
408 TRAVAIL DES ENFANTS		
408.1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	RAS
409 TRAVAIL FORCÉ OU OBLIGATOIRE		
409.1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail forcé ou obligatoire	RAS
414 ÉVALUATION SOCIALE DES FOURNISSEURS		
414.1	Pourcentage de nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères relatifs aux impacts sur la société	56
414.2	Impacts négatifs substantiels, réels et potentiels, sur la société dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	48-49
417 COMMERCIALISATION ET ÉTIQUETAGE		
417.1	Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage	52-53
417.2	Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	Pas de non-conformité
417.3	Cas de non-conformité concernant la communication marketing	Pas de non-conformité
418 CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES DES CLIENTS		
418.1	Plaintes fondées relatives aux atteintes à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	Pas de plaintes
419 CONFORMITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUES		
419.1	Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques	Pas de non-conformité



COMPTES & RAPPORTS ANNUELS



COMPTES SOCIAUX

BILAN ACTIF

	ACTIF			Exercice
	Brut	« Amortissement et provisions »	Net	« Net 31/12/2022 »
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	41.324.931,59	21.319.619,26	20.005.312,33	9.534.074,24
* Frais préliminaires	2.180.000,00	412.920,55	1.767.079,45	
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	39.144.931,59	20.906.698,71	18.238.232,88	9.534.074,24
* Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	21.650.719,06	10.329.396,64	11.321.322,42	10.285.089,41
* Immobilisation en recherche et développement				
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires			0,00	
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles	21.650.719,06	10.329.396,64	11.321.322,42	10.285.089,41
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	691.565.063,03	301.529.487,39	390.035.575,64	381.555.136,32
* Terrains	219.833.048,00		219.833.048,00	219.833.048,00
* Constructions	333.726.738,73	205.939.002,68	127.787.736,05	129.717.753,27
* Installations techniques, matériel et outillage	62.797.915,22	48.941.024,26	13.856.890,96	10.539.104,32
* Matériel transport	29.112.149,65	18.769.416,75	10.342.732,90	9.892.402,65
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	40.762.696,87	27.880.043,70	12.882.653,17	7.041.891,03
* Autres immobilisations corporelles				
* Immobilisations corporelles en cours	5.332.514,56		5.332.514,56	4.530.937,05
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	12.738.949,46		12.738.949,46	238.949,46
* Prêts immobilisés			0,00	
* Autres créances financières	238.949,46		238.949,46	238.949,46
* Titres de participation	12.500.000,00		12.500.000,00	
* Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)				
* Diminution des créances immobilisées				
* Augmentation des dettes financières				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	767.279.663,14	333.178.503,29	434.101.159,85	401.613.249,43
STOCKS (F)	868.259.698,40	4.965.749,55	863.293.948,85	550.882.220,79
* Marchandises	860.277.287,31	4.965.749,55	855.311.537,76	546.087.126,79
* Matières et fournitures, consommables				
* Produits en cours	7.982.411,09		7.982.411,09	4.795.094,00
* produits intermédiaires et produits résiduels				
* Produits finis				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	763.344.370,29	5.905.919,32	757.438.450,97	426.825.515,58
* Fournis. débiteurs, avances et acomptes	27.298.688,64		27.298.688,64	24.408.502,05
* Clients et comptes rattachés	395.882.862,08	5.905.919,32	389.976.942,76	337.864.770,78
* Personnel	935.463,11		935.463,11	803.623,26
* Etat	75.994.689,61		75.994.689,61	29.585.768,23
* Comptes d'associés			0,00	
* Autres débiteurs	250.950.532,76		250.950.532,76	26.128.552,01
* Comptes de régularisation-Actif	12.282.134,09		12.282.134,09	8.034.299,25
TITRES VALEURS DE PLACEMENT (H)	8.916.907,14		8.916.907,14	278.375.309,61
Titres et valeurs de placement	8.916.907,14		8.916.907,14	278.375.309,61
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	268.692,13		268.692,13	442.520,92
. (Eléments circulants)	268.692,13		268.692,13	442.520,92
TOTAL II (F+G+H+I)	1.640.789.667,96	10.871.668,87	1.629.917.999,09	1.256.525.566,90
TRESORERIE - ACTIF	6.320.631,26		6.320.631,26	40.230.345,28
* Chèques et valeurs à encaisser	6.028.796,19		6.028.796,19	23.617.841,56
* Banques, TG et CCP	0,00		0,00	16.080.684,47
* Caisse, Régie d'avances et accreditifs	291.835,07		291.835,07	531.819,25
TOTAL III	6.320.631,26		6.320.631,26	40.230.345,28
TOTAL GENERAL I+II+III	2.414.389.962,36	344.050.172,16	2.070.339.790,20	1.698.369.161,61

BILAN PASSIF

	PASSIF	
	Exercice	"Exercice Précédent 31/12/2022"
CAPITAUX PROPRES	1.148.138.116,33	1.115.741.980,46
* Capital social ou personnel (1)	102.326.400,00	102.326.400,00
* Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont versé....		
* Prime d'émission, de fusion, d'apport		
* Ecart de réévaluation		
* Réserve légale	10.232.640,00	10.232.640,00
* Autres réserves	8.552.273,80	8.552.273,80
* Report à nouveau (2)	866.722.666,47	807.476.867,04
* Résultat nets en instance d'affectation (2)		
* Résultat net de l'exercice (2)	160.304.136,06	187.153.799,62
Total des capitaux propres (A)	1.148.138.116,33	1.115.741.980,46
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		
* Subvention d'investissement		
* Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT (C)	122.271.803,29	
* Emprunts obligataires	122.271.803,29	
* Autres dettes de financement		
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)		
* Provisions pour risques		
* Provisions pour charges		
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)		
* Augmentation des créances immobilisées		
* Diminution des dettes de financement		
Total I (A+B+C+D+E)	1.270.409.919,62	1.115.741.980,46
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	501.633.935,47	558.067.774,48
* Fournisseurs et comptes rattachés	233.315.994,02	298.403.999,58
* Clients créditeurs, avances et acomptes	43.689.673,45	54.171.780,69
* Personnel	17.292.737,05	17.418.918,29
* Organisme sociaux	9.950.951,62	10.107.151,32
* Etat	40.085.353,76	43.251.896,07
* Comptes d'associés	9.790.000,00	415.000,00
* Autres créanciers	26.365.808,37	14.327.009,37
* Comptes de régularisation passif	121.143.417,20	119.972.019,16
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	27.036.358,34	24.257.873,68
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants) (H)	65.062,20	301.532,99
Total II (F+G+H)	528.735.356,01	582.627.181,15
TRESORERIE - PASSIF	271.194.514,57	
* Crédits d'escompte		
* Crédits de trésorerie	170.000.000,00	
* Banques de régularisation	101.194.514,57	
Total III	271.194.514,57	
TOTAL GENERAL I+II+III	2.070.339.790,20	1.698.369.161,61

- (1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

	NATURE	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3=2+1	TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT Au 31/12/2022
		Propres à l'exercice 1	concernant les exercices précédent 2		
EXPLOITATION	I PRODUITS D'EXPLOITATION				
	* Ventas de marchandises (en l'état)	2.161.833.906,89		2.161.833.906,89	2.025.563.561,89
	* Ventas de biens et services produits chiffre d'affaires	63.665.227,75		63.665.227,75	75.215.824,20
	* Variation de stocks de produits (1)	3.187.317,09		3.187.317,09	1.279.623,63
	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	* Subventions d'exploitation				
	* Autres produits d'exploitation	4.647.998,61		4.647.998,61	4.487.999,46
	* Reprises d'exploitation: transferts de charges	15.625.477,37		15.625.477,37	16.615.577,30
	Total I	2.248.959.927,71		2.248.959.927,71	2.123.162.586,48
	II CHARGES D'EXPLOITATION				
* Achats revendus(2) de marchandises	1.706.694.905,01		1.706.694.905,01	1.575.802.284,35	
* Achats consommés(2) de matières et fournitures	20.805.686,37		20.805.686,37	17.577.399,44	
* Autres charges externes	81.271.319,79		81.271.319,79	66.022.064,76	
* Impôts et taxes	5.012.014,28		5.012.014,28	3.274.353,56	
* Charges de personnel	125.353.974,60		125.353.974,60	125.029.659,57	
* Autres charges d'exploitation	1.852.162,76		1.852.162,76	1.853.318,70	
* Dotations d'exploitation	38.604.227,37		38.604.227,37	46.889.251,91	
Total II	1.979.594.290,18	0,00	1.979.594.290,18	1.836.448.332,29	
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			269.365.637,53	286.714.254,19	
IV PRODUITS FINANCIERS					
* Produits des titres de partic. et autres titres immobilisés					
* Gains de change	10.072.000,63		10.072.000,63	2.826.810,99	
* Interêts et autres produits financiers	7.522.971,62		7.522.971,62	16.758.329,90	
* Reprises financier : transfert charges	566.827,60		566.827,60	488.837,33	
Total IV	18.161.799,85		18.161.799,85	19.073.978,22	
V CHARGES FINANCIERES					
* Charges d'interêts	4.174.567,19		4.174.567,19	10.691.709,97	
* Pertes de change	2.456.930,73		2.456.930,73	5.498.880,66	
* Autres charges financières					
* Dotations financières	268.692,13		268.692,13	442.520,92	
Total V	6.900.190,05		6.900.190,05	16.633.111,55	
VI RESULTAT FINANCIER (IV-V)			11.261.609,80	2.440.866,67	
VII RESULTAT COURANT (III+VI)			280.627.247,33	289.155.120,86	
VIII RESULTAT COURANT (reports)			280.627.247,33	289.155.120,86	
VIII PRODUITS NON COURANTS					
* Produits des cessions d'immobilisations	3.740.251,04		3.740.251,04	1.733.845,64	
* Subventions d'équilibre					
* Reprises sur subventions d'investissement					
* Autres produits non courants	8.941.733,48		8.941.733,48	10.149.165,64	
* Reprises non courantes ; transferts de charges			0,00	0,00	
Total VIII	12.681.984,52		12.681.984,52	11.883.011,28	
IX CHARGES NON COURANTES					
* Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	2.704.356,00		2.704.356,00	891.407,78	
* Subventions accordées					
* Autres charges non courantes	35.372.246,79		35.372.246,79	17.947.618,74	
* Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	5.000.000,00		5.000.000,00	3.000.000,00	
Total IX	43.076.602,79		43.076.602,79	21.839.026,52	
X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)			-30.394.618,27	-9.956.015,24	
XI RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)			250.232.629,06	279.199.105,62	
XII IMPÔTS SUR LES BENEFICES	89.928.493,00		89.928.493,00	92.045.306,00	
XIII RESULTAT NET (XI-XII)			160.304.136,06	187.153.799,62	
XIV TOTAL DES PRODUITS. (I+IV+VIII)			2.279.803.712,08	2.154.119.575,98	
XV TOTAL DES CHARGES. (II+V+IX+XIII)			2.119.499.576,02	1.966.965.776,36	
XVI RESULTAT NET. (total des produits-total des charges)			160.304.136,06	187.153.799,62	

ÉTAT DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION (E.S.G)

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	Ventes de marchandises (en l'état)	2.161.833.906,89	2.025.563.561,89
2 -	Achats revendus de marchandises	1.706.694.905,01	1.575.802.284,35
I =	MARGES BRUTES SUR VENTES EN L'ETAT	455.139.001,88	449.761.277,54
II +	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	66.852.544,84	76.495.447,83
3	Ventes de biens et services produits	63.665.227,75	75.215.824,20
4	Variation de stocks de produits	3.187.317,09	1.279.623,63
5	Immobilisations produites par l'Ente pour elle-même		
III -	CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	102.077.006,16	83.599.464,20
6	Achats consommés de matières et fournitures	20.805.686,37	17.577.399,44
+ 7	Autres charges externes	81.271.319,79	66.022.064,76
IV =	VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	419.914.540,56	442.657.261,17
8 +	Subventions d'exploitation		
V 9 -	Impôts et taxes	5.012.014,28	3.274.353,56
10 -	Charges de personnel	125.353.974,60	125.029.659,57
=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E) OU INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION (I.B.E)	289.548.551,68	314.353.248,04
11 +	Autres produits d'exploitation	4.647.998,61	4.487.999,46
12 -	Autres charges d'exploitation	1.852.162,76	1.853.318,70
13 +	Reprises d'exploitation: transfert de charges	15.625.477,37	16.615.577,30
14 -	Dotations d'exploitation	38.604.227,37	46.889.251,91
VI =	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	269.365.637,53	286.714.254,19
VII	RESULTAT FINANCIER	11.261.609,80	2.440.866,67
VIII =	RESULTAT COURANT (+ ou -)	280.627.247,33	289.155.120,86
IX	RESULTAT NON COURANT (+ ou -)	-30.394.618,27	-9.956.015,24
15 -	Impôts sur les résultats	89.928.493,00	92.045.306,00
X =	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	160.304.136,06	187.153.799,62

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

1	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)		
	* Benefice +		
	* Perte -	160.304.136,06	187.153.799,62
2 +	Dotations d'exploitation	28.470.395,96	27.980.141,09
3 +	Dotations financières		
4 +	Dotations non courantes	5.000.000,00	3.000.000,00
5 -	Reprises d'exploitation		
6 -	Reprises financières		
7 -	Reprises non courantes		
8 -	Produits des cession des immobilisation	3.740.251,04	1.733.845,64
9 +	Valeurs nettes des immobilisations cedees	2.704.356,00	891.407,78
I	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	192.738.636,98	217.291.502,85
10 -	Distributions de benefices	127.908.000,00	88.000.704,00
II	AUTOFINANCEMENT	64.830.636,98	129.290.798,85

TABLEAU DE FINANCEMENT

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES	EXERCICE N	EXERCICE N-1	VARIATION A-B	
			Emplois C	Ressources D
1 Financement permanent	1.270.409.919,62	1.115.741.980,46		154.667.939,16
2 Moins actif immobilisé	434.101.159,85	401.613.249,43	32.487.910,42	
3 = FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A)	836.308.759,77	714.128.731,03		122.180.028,74
4 Actif circulant	1.629.917.999,09	1.256.525.566,90	373.392.432,19	
5 Moins Passif circulant	528.735.356,01	582.627.181,15	53.891.825,14	
6 = BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (B)	1.101.182.643,08	673.898.385,75	427.284.257,33	
+ TRESORERIE NETTE (ACTIF -PASSIF) (A-B)	(264.873.883,31)	40.230.345,28		305.104.228,59

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
* AUTOFINANCEMENT (A)	-	64.830.636,98	-	129.290.798,85
* Capacité d'autofinancement		192.738.636,98		217.291.502,85
- Distributions de bénéfices		127.908.000,00		88.000.704,00
* CESSIONS ET REDUCTIONS		3.740.251,04		1.733.845,64
D'IMMOBILISATIONS (B)				
* Cessions d'immobilisations incorporelles				
* Cessions d'immobilisations corporelles		3.740.251,04		1.733.845,64
* Cessions d'immobilisations financières				
* Récupérations sur créances immobilisées				
* AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)				
* Augmentations de capital, apports				
* Subvention d'investissement				
* AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)		122.271.803,29		
TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)	-	190.842.691,31	-	131.024.644,49
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	49.946.454,19		12.142.842,19	
* Acquisitions d'immobilisations incorporelles	4.706.333,16		746.695,13	
* Acquisitions d'immobilisations corporelles	32.740.121,03		11.396.147,06	
* Acquisitions d'immobilisations financières	12.500.000,00			
* Augmentation des créances immobilisées				
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
* REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)				
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	18.716.208,38		1.596.723,83	
TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	68.662.662,57		13.739.566,02	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)	427.284.257,33	-	111.772.791,21	
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	-	305.104.228,59	5.512.287,26	
TOTAL GENERAL	495.946.919,90	495.946.919,90	131.024.644,49	131.024.644,49

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

AU 31/12/2023

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE	
I. ACTIF IMMOBILISE	
A. EVALUATION A L'ENTREE	
1. Immobilisation en non-valeurs	montant nominal diminué de tva récupérable
2. Immobilisations incorporelles	montant nominal diminué de tva récupérable
3. Immobilisations corporelles	prix d'achat augmenté des charges accessoires à l'exclusion de tva récupérable
4. Immobilisations financières	montant nominal déduction faite le cas échéant de provisions pour dépréciation
B. CORRECTIONS DE VALEURS	
1. Méthodes d'amortissements	Linéaire sur durée de vie probable de chaque catégorie d'immob
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	provision calculée sur la base de la perte probable
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif	
II. ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
A. EVALUATION A L'ENTREE	
1. Stocks	coût d'achat diminué de tva récupérable et des déductions obtenues
2. Créances	montant nominal sauf cas de dépréciation constatée
3. Titres et valeurs de placement	-
B. CORRECTIONS DE VALEURS	
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	perte probable future
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif	
III. FINANCEMENT PERMANENT	
1. Méthodes de réévaluation	-
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	
3. Dettes de financement permanent	-
4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charg	calculés sur la base d'évaluation des risques encourus
5. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif	
IV. PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
1. Dettes du passif circulant	montant nominal
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charg	-
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif	
V. TRESORERIE	
1. Trésorerie-Actif	valeur nominale
2. Trésorerie-Passif	valeur nominale
3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	-

ÉTAT DES DÉROGATIONS

AU 31/12/2023

INDICATION DES DEROGATIONS	DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse.	NEANT	NEANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

AU 31/12/2023

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

DÉTAIL DES NON-VALEURS

Exercice Clos le 31/12/2023

COMPTE PRINCIPAL	INTITULE	MONTANT AU 31.12.23
	Frais préliminaires :	
2111	Frais de constitution	
2112	Frais préalable au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	
2114	Frais sur opérations de fusions, de sissions et de transformation	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	2.180.000,00
	Charges à répartir sur plusieurs exercices :	
2121	Frais d'acquisition des immobilisations	
+	Frais d'émission des emprunts	
2128	Autres charges à répartir	39.144.931,59
	Primes de remboursement des obligations :	
2130	Primes de remboursement des obligations :	
	TOTAL	41.324.931,59

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EX	AUGMENTATION				DIMINUTION		MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Prod par l'entreprise pour elle même	Virement	Cession	Retrait	virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	27.607.810,17	18.713.273,85	0,00	0,00	0,00	4.996.152,43	0,00	41.324.931,59
* Frais préliminaires	0,00	2.180.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2.180.000,00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	27.607.810,17	16.533.273,85	0,00	0,00	0,00	4.996.152,43	0,00	39.144.931,59
* Primes de remboursement obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS (Ajout)								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16.939.932,09	4.706.333,16	0,00	997.003,81	0,00	0,00	992.550,00	21.650.719,06
* Immobilisation en recherche et développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Fonds commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Autres immobilisations incorporelles	16.939.932,09	4.706.333,16	0,00	997.003,81	0,00	0,00	992.550,00	21.650.719,06
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	665.799.703,86	32.740.121,03	0,00	10.568.191,31	6.973.242,39	0,00	10.569.710,78	691.565.063,03
* Terrains	219.833.048,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	219.833.048,00
* Constructions	322.938.057,08	7.046.352,08	0,00	3.742.329,57	0,00	0,00	0,00	333.726.738,73
* Installations techniques, matériel et outillage	56.348.791,24	4.710.624,21	0,00	1.738.499,77	0,00	0,00	0,00	62.797.915,22
* Matériel de transport	29.409.651,88	6.555.720,16	0,00	0,00	6.853.222,39	0,00	0,00	29.112.149,65
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement/ infor	32.739.218,61	3.422.596,57	0,00	4.720.901,69	120.020,00	0,00	0,00	40.762.696,87
* Immobilisations corporelles en cours	4.530.937,05	11.004.828,01	0,00	366.460,28	0,00	0,00	10.569.710,78	5.332.514,56
TOTAL GENERAL	710.347.446,12	56.159.728,04	0,00	11.565.195,12	6.973.242,39	4.996.152,43	11.562.260,78	754.540.713,68

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1+2-3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	18.073.735,93	3.245.883,33	0,00	21.319.619,26
* Frais préliminaires		412.920,55		412.920,55
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	18.073.735,93	2.832.962,78		20.906.698,71
* Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6.654.842,68	3.674.553,96	0,00	10.329.396,64
* Immobilisation en recherche et développement				
* Brevets, marques droits et valeurs similaires				
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles	6.654.842,68	3.674.553,96		10.329.396,64
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	284.244.567,54	21.553.806,24	4.268.886,39	301.529.487,39
* Terrains				
* Constructions	193.220.303,81	12.718.698,87		205.939.002,68
* Installations techniques; matériel et outillage	45.809.686,92	3.131.337,34		48.941.024,26
* Matériel de transport	19.517.249,23	3.411.237,73	4.159.070,21	18.769.416,75
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements	25.697.327,58	2.292.532,30	109.816,18	27.880.043,70
* Autres immobilisations corporelles				
* Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL GENERAL	308.973.146,15	28.474.243,53	4.268.886,39	333.178.503,29

TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	Moins values
08/03/2023	234000	2.037.268,00	75.909,16	1.961.358,84	1.550.000,00		411.358,84
05/06/2023	234000	244.680,00	200.704,63	43.975,37	132.619,72	88.644,35	
05/06/2023	234000	269.050,61	269.050,61	0,00	83.333,32	83.333,32	
05/06/2023	234000	364.534,45	364.534,45	0,00	141.666,67	141.666,67	
05/06/2023	234000	266.649,00	236.112,21	30.536,79	105.406,04	74.869,25	
06/06/2023	234000	771.952,82	771.952,82	0,00	241.666,67	241.666,67	
06/06/2023	234000	328.364,40	328.364,40	0,00	108.333,34	108.333,34	
06/06/2023	234000	281.040,00	249.009,14	32.030,86	105.697,78	73.666,92	
03/07/2023	234000	266.649,00	240.203,26	26.445,74	105.406,03	78.960,29	
03/07/2023	234000	281.040,00	253.166,99	27.873,01	105.697,80	77.824,79	
03/07/2023	234000	282.147,00	254.164,20	27.982,80	105.720,24	77.737,44	
02/10/2023	234000	210.915,30	190.459,41	20.455,89	67.011,18	46.555,29	
20/10/2023	234000	540.676,01	17.183,13	523.492,88	595.358,91	71.866,03	
30/10/2023	234000	364.788,20	364.788,20	0,00	116.666,67	116.666,67	
01/12/2023	234000	343.467,60	343.467,60	0,00	166.666,67	166.666,67	
10/11/2023	235200	2.870,00	2.870,00	0,00	215,21	215,21	
10/11/2023	235800	13.800,00	13.800,00	0,00	1.034,83	1.034,83	
10/11/2023	235800	13.800,00	13.800,00	0,00	1.034,83	1.034,83	
10/11/2023	235800	14.600,00	14.600,00	0,00	1.094,82	1.094,82	
10/11/2023	235800	13.875,00	13.875,00	0,00	1.040,45	1.040,45	
10/11/2023	235800	13.875,00	13.875,00	0,00	1.040,45	1.040,45	
10/11/2023	235800	12.000,00	10.632,33	1.367,67	899,85		467,82
10/11/2023	235800	12.000,00	10.632,33	1.367,67	899,85		467,82
10/11/2023	235800	11.600,00	7.865,76	3.734,24	869,86		2.864,38
10/11/2023	235800	11.600,00	7.865,76	3.734,24	869,85		2.864,39
Total		6.973.242,39	4.268.886,39	2.704.356,00	3.740.251,04	1.453.918,29	418.023,25

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Du 01/01/2023 Au 31/12/2023

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9	
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8		
HAKAM TECHNOLOGY SOLUTIONS	Import/Export	2.500.000,00	100,00	2.500.000,00	2.500.000,00	31/12/2023	343.458,51	-269.779,89	123.396,12	
HAKAM CAPITAL VENTURES	Holding	10.000.000,00	100,00	10.000.000,00	10.000.000,00	31/12/2023	-240.498,12	-2.751.913,32	0,00	
TOTAL		12.500.000,00		12.500.000,00	12.500.000,00		90.582,00	102.960,39	-3.021.693,21	123.396,12

TABLEAU DES PROVISIONS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	9.504.172,99	4.805.749,55			5.716.751,94			8.593.170,60
5. Autres Provisions pour risques et charges	28.995.354,20	5.328.081,86	268.692,13	9.600.000,00	9.784.481,23	566.827,60		33.840.819,36
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	38.499.527,19	10.133.831,41	268.692,13	9.600.000,00	15.501.233,17	566.827,60	0,00	42.433.989,96
TOTAL (A + B)	38.499.527,19	10.133.831,41	268.692,13	9.600.000,00	15.501.233,17	566.827,60	0,00	42.433.989,96

TABLEAU DES CRÉANCES

Au 31/12/2023

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	238.949,46	238.949,46						
DE L'ACTIF IMMOBILISE	238.949,46	238.949,46						
. Prêts immobilisés								
. Autres créances financières	238.949,46	238.949,46						
DE L'ACTIF CIRCULANT	757.438.450,97	0,00	547.438.450,97		29.634.643,70	127.161.148,61	210.000.000,00	12.980.812,71
. Fournisseurs débiteurs	27.298.688,64		27.298.688,64		20.631.130,70			
. Clients et comptes rattachés	389.976.942,76		389.976.942,76		9.003.513,00	10.652.807,00		12.980.812,71
. Personnel	935.463,11		935.463,11					
. Etat	75.994.689,61		75.994.689,61			75.994.689,61		
. Comptes d'associés								
. Autres débiteurs	250.950.532,76		40.950.532,76			40.513.652,00	210.000.000,00	
. Comptes de régularisation actif	12.282.134,09		12.282.134,09					

TABLEAU DES DETTES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

DETTE	TOTAL				AUTRES ANALYSES			Montants représentés par effets
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes Publics	Montants sur les entreprises liées	
DE FINANCEMENT	122.271.803,29	122.271.803,29						
. Emprunts obligataires								
. Autres dettes de financement	122.271.803,29	122.271.803,29						
DU PASSIF CIRCULANT	501.633.935,47	2.101.091,15	499.532.844,32		177.361.700,05	42.632.164,76		621.649,30
. Fournisseurs et comptes rattachés	233.315.994,02	284.877,62	233.031.116,40		177.361.700,05	2.546.811,00		621.649,30
. Clients créditeurs	43.689.673,45	1.816.213,53	41.873.459,92					
. Personnel	17.292.737,05		17.292.737,05					
. Organismes sociaux	9.950.951,62		9.950.951,62					
. Etat	40.085.353,76		40.085.353,76			40.085.353,76		
. Comptes d'associés	9.790.000,00		9.790.000,00					
. Autres créanciers	26.365.808,37		26.365.808,37					
. Comptes de régularisation passif	121.143.417,20		121.143.417,20					

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Au 31/12/2023

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	NATURE (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
. Sûretés données					
hypothèque 1er Rang					
. Sûretés reçues					

(1) Gage : 1 Hypothèque : 2 Nantissement : 3 Warrant : 4 Autres : 5 (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS
HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

AU 31/12/2023

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
. Avals et cautions	34 285 Kdhs	34 764 Kdhs
. Engagements en matière de pension de retraites et obligations similaires.		
. Autres engagements donnés		
LC/ Engagements	411 137 Kdhs	563 689 kdhs
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées.....		

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
. Obligations cautionnées	-	-
. Caution	8 220 Kdhs	7 320 kdhs

TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT-BAIL

AU 31/12/2023

Rubriques	Date de la 1ère échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
							A moins d'un an	A plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
constructions	01/09/2019	120	85.362.200,00	20 ans	9.855.801,32	5.375.043,66	5.375.043,66	64.756.311,36	8.488.220,00	construction en cours

DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C

Exercice Clos le 31/12/2023

POSTE	EXERCICE 2023	EXERCICE PRECEDENT 2022
611	CHARGES D'EXPLOITATION	
	Achats revendus de marchandises	
	* Achats de marchandises	2.015.008.313,59
	* Variation des stocks de marchandises	-308.313.408,58
	Total	1.706.694.905,01
612	Achats consommés de matières et fournitures	
	* Achats de matière premières	
	* Variation des stocks de matières premières	
	* Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	
	* Variation des stocks de matières, fournitures et emballages	
	* Achats non stockés de matières et de fournitures	8.626.894,81
	* Achats de travaux, études et prestation de services	12.178.791,56
	Total	20.805.686,37
613/614	Autres charges externes	
	* Locations et charges locatives	2.596.291,00
	* Redevances de crédit-bail	5.375.043,66
	* Entretien et réparations	12.214.940,80
	* Primes d'assurances	3.419.422,98
	* Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	1.015.540,10
	* Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	11.723.700,98
	* Redevances pour brevets, marque, droits ...	
	* Transports	7.441.738,26
	* Déplacements, missions et réceptions	6.595.208,79
	* Reste du poste des autres charges externes	30.889.433,22
	Total	81.271.319,79
617	Charges de personnel	
	* Rémunération du personnel	97.929.923,59
	* Charges sociales	20.611.351,05
	* Reste du poste des charges de personnel	6.812.699,96
	Total	125.353.974,60
618	Autres charges d'exploitation	
	* Jetons de présence	1.845.000,00
	* Pertes sur créances irrécouvrables	7.162,76
	* Reste du poste des autres charges d'exploitation	
	Total	1.852.162,76
638	CHARGES FINANCIERES	
	Autres charges financières	
	* Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement	
	* Reste du poste des autres charges financières	
	Total	
658	CHARGES NON COURANTES	
	Autres charges non courantes	
	* Pénalités sur marchés et débits	
	* Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)	25.205.931,00
	* Pénalités et amendes fiscales	2.324.980,70
	* Créances devenues irrécouvrables	1.075.936,62
	* Reste du poste des autres charges non courantes	2.165.398,47
	Total	30.772.246,79

DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C

Exercice Clos le 31/12/2023

POSTE		EXERCICE 2023	EXERCICE PRECEDENT 2022
	PRODUITS D'EXPLOITATION		
711	Ventes de marchandises		
	* Ventes de marchandises au Maroc	2.166.901.788,98	2.028.789.395,48
	* Ventes de marchandises à l'étranger		
	* Reste du poste des ventes de marchandises	-5.067.882,09	-3.225.833,59
	Total	2.161.833.906,89	2.025.563.561,89
712	Ventes des biens et services produits		
	* Ventes de biens au Maroc		
	* Ventes de biens à l'étranger		
	* Ventes des services au Maroc	63.161.510,05	54.341.470,91
	* Ventes des services à l'étranger		
	* Redevances pour brevets, marques, droits ...		
	* Reste du poste des ventes et services produits	503.717,70	20.874.353,29
	Total	63.665.227,75	75.215.824,20
713	Variation des stocks de produits		
	* Variation des stocks des biens produits		
	* Variation des stocks des services produits	3.187.317,09	1.279.623,63
	* Variation des stocks des produits en cours		
	Total	3.187.317,09	1.279.623,63
718	Autres produits d'exploitation		
	* Jeton de présence reçus		
	* Reste du poste (produits divers)	4.647.998,61	4.487.999,46
	Total	4.647.998,61	4.487.999,46
719	Reprises d'exploitation, transferts de charges		
	* Reprises	15.501.233,17	16.480.404,05
	* Transferts de charges	124.244,20	135.173,25
	Total	15.625.477,37	16.615.577,30
	PRODUITS FINANCIERS		
738	Intérêts et autres produits financiers		
	* Intérêt et produits assimilés	2.692.543,92	7.996.451,50
	* Revenus des créances rattachées à des participations		
	* Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement		
	* Reste du poste intérêts et autres produits financiers	4.830.427,70	7.761.878,40
	Total	7.522.971,62	15.758.329,90

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL

Exercice Clos le 31/12/2023

INTITULES	Montant	Montant
I. RESULTAT NET COMPTABLE		
Bénéfice net	160.304.136,06	
Perte nette		0,00
II. REINTEGRATIONS FISCALES	129.601.091,87	
1. Courantes	11.035.988,17	
AMORTISSEMENT	2.509.265,68	
CADEAUX	420.909,44	
DONS	619.237,20	
CREANCES IRRECOURVABLES	7.162,75	
PROV DIVERSES	1.384.301,70	
PROV CLT CREANCES DOUTEUSES	1.224.299,65	
PROV DEP stock pdr	4.805.749,55	
PROFIT DE CHANGE LATENT 122023	65.062,20	
2. Non courantes	118.565.103,70	0,00
PENALITE	2.324.980,70	
Régul fiscale	6.865.613,00	
PROV DIVERSES	4.600.000,00	
CSS	14.846.017,00	
IS	89.928.493,00	
III. DEDUCTIONS FISCALES		8.878.679,38
1. Courantes		8.878.679,38
REPRISE PROV DIVERSES		3.001.513,77
REPRISE PROV DEP stock pdr 2022		5.500.734,94
REPRISE PROFIT DE CHANGE LATENT 2022		301.532,99
INTERET DELAI PAIE FRS2022		74.897,68
2. Non courantes		0,00
REPRISE PROV DIVERSES		
Total	289.905.227,93	8.878.679,38
IV. RESULTAT BRUT FISCAL		Montant
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	281.026.548,55	
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		0,00
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		0,00
Exercice n-4	0,00	
Exercice n-3	0,00	
Exercice n-2	0,00	
Exercice n-1	0,00	
VI. RESULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A-C)		281.026.548,55
ou déficit net fiscal (B)		0,00
		Montant
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		0,00
VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		0,00
Exercice n-4	0,00	0,00
Exercice n-3	0,00	0,00
Exercice n-2	0,00	0,00
Exercice n-1	0,00	0,00

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

I. DETERMINATION DU RESULTAT		MONTANT
. Résultat courant d'après C.P.C.	(+)ou (-)	280.627.247,33
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes	(+)	11.035.988,17
. Déductions fiscales sur opérations courantes	(-)	8.878.679,38
. Résultat courant théoriquement imposable	(=)	282.784.556,12
. Impôt théorique sur résultat courant	(-)	90.491.057,96
. Résultat courant après impôts	(=)	190.136.189,37

II. INDICATION DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES.

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Au 31/12/2023

(Modèle Comptable Normal)	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1 + 2 - 3 = 4)
A. T.V.A. Facturée	15.840.238,42	408.852.858,21	390.503.681,66	34.189.414,97
B. T.V.A. Récupérable	7.501.349,07	425.637.579,67	422.167.984,40	10.970.944,34
* sur charges	7.279.919,32	421.652.572,00	419.800.384,79	9.132.106,53
* sur immobilisations	221.429,75	3.985.007,67	2.367.599,61	1.838.837,81
C. T.V.A. d'ue ou crédit de T.V.A. = (A - B)	8.338.889,35	-16.784.721,46	-31.664.302,74	23.218.470,63

ÉTAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 31/12/2023

Montant du capital.....102.326.400,00.....

Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1) 1	Adresse 2	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale 5	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent 3	Exercice actuel 4		Souscrit 6	Appelé 7	libéré 8
Hamza HAKAM	41, Rue louirikat Bir kacem/Rabat	Action garantie	1	100	100	100	100
Abdelatif HAKAM	Av des princesses/Rabat	Action garantie	1	100	100	100	100
El abbes HAKAM	28 rue sidi mohamed/Rabat	Action garantie	1	100	100	100	100
Abdelkrim HAKAM	28 rue sidi mohamed/Rabat	Action garantie	1	100	100	100	100
Naoual HAKAM	Rabat	Action garantie	1	100	100	100	100
		Actions Cotées en Bourse					
+							

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas il ya lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissance.

ÉTAT D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	MONTANT		MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTATS	
* Report à nouveau	807.476.867,04	* Réserve légale	
* Résultats nets en instance d'affectation		* Autres réserves	
* Résultat net de l'exercice	160.304.136,06	* Tantièmes	
* Prélèvements sur les réserves		* Dividendes	127.908.000,00
* Autres prélèvements		* Autres affectations	
		* Report à nouveau	839.873.003,10
TOTAL A	967.781.003,10	TOTAL B	967.781.003,10

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	2021	2022	2023
. SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
. Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisation en non valeurs	1.003.129.972,41	1.106.207.906,22	1.128.132.804,00
. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1. Chiffre d'affaires hors taxes	2.318.738.272,68	2.100.779.386,09	2.225.499.134,64
2. Résultat avant impôts	216.015.177,15	279.199.105,62	250.232.629,06
3. Impôts sur les résultats	70.366.597,00	92.045.306,00	89.928.493,00
4. Bénéfices distribués	61.395.840,00	88.000.704,00	127.908.000,00
5. Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	84.252.740,15	99.153.095,62	32.396.136,06
. RESULTAT PAR TITRE			
. Résultat net par action ou par sociale	142,34	182,90	156,66
. Bénéfices distribués par action ou part sociale	60,00	86,00	125,00
. PERSONNEL			
. Montant des salaires bruts de l'exercice	97.858.484,62	92.855.022,92	98.396.377,00
. Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	503	472	513

TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVISES COMPTABILISÉES PENDANT L'EXERCICE

AU 31/12/2023

NATURE	Entrée Contre-valeur en DH	Sortie Contre-valeur en DH
. Financement permanent		
. Immobilisations brutes		14.744.218,17
. Rentrées sur immobilisations		
. Remboursement des dettes de financement		
. Produits HT	10.835.353,45	
. Charges HT		1.896.533.145,24
TOTAL DES ENTREES	10.835.353,45	
TOTAL DES SORTIES		1.911.277.363,41
BALANCE DEVISES	1.900.442.009,96	
TOTAL	1.911.277.363,41	1.911.277.363,41

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

I. DATATION

. Date d'établissement des états de synthèse (2) 29/02/2024

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ère COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE.

Dates

COMPTES CONSOLIDÉS

1. BILAN CONSOLIDE

ACTIF (En KMAD)	31-déc-2023	Proforma 31 décembre 2022	31 décembre 2022
Ecart d'acquisition	-	129 444	-
Immobilisation incorporelles	11 454	10 296	10 285
Immobilisations corporelles	704 759	477 274	476 548
Immobilisation financières	343	531	239
Impôts différés actifs	12 002	7 544	7 544
ACTIF IMMOBILISE	728 558	625 089	494 616
Stocks et en-cours	888 141	568 761	550 882
Fournisseurs, avances et acomptes	27 370	24 475	24 409
Client et comptes rattachés	433 833	369 631	337 865
Personnel	1 036	875	804
Etat débiteur	82 727	35 492	29 586
Autres débiteurs	41 444	26 617	26 129
Comptes de régularisation actif	9 603	8 244	8 034
Titres et valeurs de placement	8 917	203 375	278 375
ACTIF CIRCULANT	1 493 072	1 237 469	1 256 083
DISPONIBILITES	32 814	74 568	40 230
TOTAL ACTIF	2 254 444	1 937 126	1 790 930

PASSIF (En KMAD)	31-déc-2023	Proforma 31 décembre 2022	31 décembre 2022
Capital	102 326	102 326	102 326
Réserves consolidées	888 332	826 850	824 884
Résultat net de l'exercice (Part du groupe)	157 773	189 389	193 392
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	1 148 431	1 118 566	1 120 603
Ecart d'acquisition	7 385	-	-
Dettes financières	206 656	220 362	85 362
Impôts différés passifs	73 567	3 082	3 082
PASSIF IMMOBILISE	287 608	223 444	88 444
Fournisseurs et comptes rattachés	246 584	304 182	298 404
Clients, avances et acomptes	46 034	54 467	54 172
Personnel et organismes sociaux	28 532	28 809	27 526
Etat créancier	49 619	49 113	43 252
Compte de régularisation – passif	122 867	119 977	119 972
Autres provisions pour risques et charges	26 768	23 815	23 815
Comptes courants d'associés	424	425	415
Autres dettes	26 382	14 327	14 327
PASSIF CIRCULANT	547 210	595 116	581 883
TRESORERIE – PASSIF	271 195	-	-
TOTAL PASSIF	2 254 444	1 937 126	1 790 930

2. COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDE

COMPTE DE RESULTAT (En KMAD)	31-déc-2023	Proforma 31 décembre 2022	31 décembre 2022
Produits d'exploitation	2 305 757	2 156 600	2 123 163
Chiffre d'affaires	2 274 525	2 135 819	2 100 779
Variation des stocks	10 922	323	1 280
Production immobilisée	153	-	-
Autres produits d'exploitation	4 488	4 488	4 488
Reprises d'exploitation	15 669	16 616	16 616
Charges d'exploitation	2 040 928	1 872 906	1 835 523
Achats consommés de matières et fournitures	1 765 841	1 616 254	1 593 380
Autres charges externes	95 841	70 201	67 619
Impôts et taxes	5 283	3 549	3 274
Charges de personnel	134 908	135 653	125 030
Autres charges d'exploitation	2 152	2 453	1 853
Dotations d'exploitation	36 904	44 795	44 368
Résultat d'exploitation	264 829	283 694	287 639
Produits financiers	15 215	19 126	18 928
Charges financières	3 989	12 924	12 905
Résultat financier	11 226	6 202	6 023
Produits non courants	13 242	12 053	11 883
Charges non courantes	46 399	19 035	18 839
Résultat non courant	- 33 156	- 6 982	- 6 956
Résultat avant impôt	242 899	282 914	286 706
Impôts sur les sociétés	90 074	92 257	92 045
Impôts différés	-3 103	1 268	1 268
Reprises d'amortissement sur écarts d'acquisition	1 846		
Résultat net de l'ensemble consolidé	157 773	189 389	193 392
Résultat net part du Groupe	157 773	189 389	193 392

3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

	31 décembre 2022	31-déc-2022
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	157 773	193 392
Dotations aux amortissements nettes des reprises	24 095	25 459
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	-	-
Résultat de cession	-	-
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET D'IMPÔT	181 869	218 851
Elimination du coût de l'endettement financier net	-	-
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET D'IMPÔT	181 869	218 851
Incidence de variation du BFR lié à l'activité	- 271 956	- 112 064
Variation des impôts différés	66 027	1 268
FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ	-24 060	108 055
Incidence de variation de périmètre	7 385	-
Acquisition d'immobilisations incorporelles	- 4 843	- 747
Acquisition d'immobilisations corporelles	- 250 478	- 13 796
Acquisition de titres non consolidés	-	-
Flux de trésorerie nette des prêts à long terme	-	-
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-247 936	-14 542
Augmentation de capital	-	-
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	- 127 908	- 88 001
Emission de nouveaux emprunts, nets des remboursements	121 293	-
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	- 6 615	- 88 001
VARIATION DE TRÉSORERIE NETTE	- 278 611	5 512
TRÉSORERIE NETTE D'OUVERTURE	40 230	34 718
TRÉSORERIE NETTE DE CLÔTURE	- 238 381	40 230

4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(En KMAD)	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Résultat consolidé part du groupe	Total
Capitaux propres au 01/01/2023	102 326	-	824 884	193 392	1 120 603
Affectation résultat	-	-	193 392	-193 392	-
Dividendes	-	-	-127 908	-	-127 908
Résultat net de l'exercice	-	-	-	157 773	157 773
Autres retraitements	-	-	-2 037	-	-2 037
Capitaux propres au 31/12/2023	102 326	-	888 332	157 773	1 148 431

5. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

	31-déc-2023			31-déc-2022		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
AUTO NEJMA (société consolidante)	100	100	IG	100	100	IG
SEDEC	100	100	IG	*	*	*
HCV	100	100	IG	*	*	*
HTS	100	100	IG	*	*	*

*Proforma au titre de l'exercice 2022 pour les filiales acquises et créées en 2023

6. FAITS MARQUANTS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE

Auto Nejma a récemment lancé un plan stratégique ambitieux, visant à diversifier ses activités tout en renforçant sa présence dans le secteur automobile de luxe. Dans cette optique, Auto Nejma Maroc poursuit son engagement en faveur de l'électrification en introduisant la gamme Mercedes EQ ainsi que de nouveaux modèles électriques de la marque BYD, offrant ainsi des solutions de mobilité à zéro émission...

Par ailleurs, et dans ses objectifs de réduire l'empreinte écologique, Auto Nejma Maroc diversifie ses activités avec la création de Hakam Technology Solutions, société de vente de solutions télématiques et de services technologiques les plus avancés ainsi qu'une société de participation Hakam Capital Ventures avec l'acquisition d'une première société spécialisée dans les constructions en bois.

7. INFORMATIONS SUR LES DIRIGEANTS

Le montant des rémunérations et avantages alloués aux dirigeants au titre de l'exercice 2023, tel que définis par l'Avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité, s'élève à 19,2 millions de dirhams bruts y compris les charges sociales et patronales.

8. ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

8-1. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes consolidés du Groupe AUTO NEJMA sont établis conformément aux normes nationales prescrites par la Méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité (CNC) dans son avis No 5 du 26 mai 2005.

Les comptes sociaux arrêtés aux 31 décembre 2023 et 2022 des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont servi de base pour l'établissement des comptes consolidés. Ces comptes ont été établis suivant les règles et pratiques comptables applicables au Maroc.

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

8-1.1. PRINCIPES ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

8-1.1.1. PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Celui-ci est présumé pour les sociétés contrôlées à plus de 50% ou celles où le Groupe est majoritaire au Conseil d'Administration et dont le pourcentage de contrôle dépasse 40%.

Les sociétés sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

La méthode de la mise en équivalence est appliquée pour les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une société sans en détenir le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe dispose, directement ou indirectement, d'une fraction comprise entre 20% et 40% des droits de vote de cette société.

8-1.1.2. DATES DE CLÔTURE

Pour les deux exercices présentés, toutes les entités faisant partie du périmètre de consolidation ont clôturé leurs comptes au 31 décembre.

8-1.2. MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

Les principales méthodes et règles d'évaluation sont les suivantes :

8-1.2.1. IMMOBILISATION INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles sont constituées essentiellement d'un fonds de commerce amorti sur 3 ans et des licences et logiciels.

8-1.2.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Elles sont amorties sur la durée de vie estimée de chaque catégorie d'immobilisation.

Les immobilisations en crédit-bail sont retraitées comme des acquisitions d'immobilisations en contrepartie d'un financement à long terme. Les immobilisations résultant de ce retraitement sont amorties conformément aux taux d'amortissement économiques appliqués par le Groupe.

Les impacts de cessions intragroupes sont neutralisés en consolidation.

8-1.2.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les prêts et créances à long terme sont enregistrés à leur valeur nominale. Ils font l'objet d'une dépréciation en fonction du risque de non-recouvrement.

8-1.2.4. CREDIT-BAIL

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail doivent être considérées comme des immobilisations acquises par l'entreprise. A cet effet, Le retraitement de crédit-bail implique trois principaux ajustements comptables :

- Enregistrement en actif des immobilisations corporelles découlant du contrat du crédit-bail ;
- Inscription des obligations de paiement futures liées au crédit-bail en tant que passifs ;
- Incorporation des intérêts payés avant la mise en service du bien dans le coût de l'immobilisation corporelle.

8-1.2.5. IMPOTS DIFFERES

La charge d'impôt comprend l'impôt courant de l'exercice et l'impôt différé résultant des décalages temporaires entre les bases comptables des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

L'impôt différé peut être soit :

- Actif : Créance d'impôt sur les déficits reportables ou charges déductibles fiscalement au cours d'exercices futurs ;
- Passif : Dette d'impôt future, dans la mesure où certains produits peuvent être imposables sur un exercice ultérieur ou sur plusieurs exercices.

Il faut noter, à ce niveau, que chaque retraitement de consolidation est susceptible de générer un impôt différé actif ou passif relatif aux impacts des retraitements opérés sur les capitaux propres.

8-1.2.6. STOCKS

Les stocks de marchandises et produits finis sont évalués au prix de revient sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation).

Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

8-1.2.7. CREANCES

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une dépréciation en fonction du risque de non-recouvrement.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les différences de change sont comptabilisées au niveau des comptes de charges ou de produits financiers selon le cas.

8-1.2.8. TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT

Les titres et valeurs de placement constitués d'actions cotées, SICAV et OPCVM sont enregistrés au coût historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix d'acquisition.

8-1.2.9. ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition est égal à la différence à la date d'acquisition entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part dans les actifs et passifs retraités de l'entité acquise, ce qui conduit soit à :

- Un écart d'acquisition positif (Goodwill), inscrit à l'actif immobilisé de la société en contre partie des capitaux propres ;
- Ou un écart d'acquisition négatif (Badwill) qui correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité prévisionnelle insuffisante de l'entreprise acquise.

8-1.2.10. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution de provisions pour risques et charges. Les montants à provisionner sont appréciés compte tenu des circonstances et du principe de prudence.

8-1.2.11. OPERATIONS INTRAGROUPES

Les opérations intragroupes sont les opérations « inter-compagnie », c.-à-d. les transactions financières, commerciales et comptables qui ont lieu entre les différentes entités du groupe.

Les éliminations des intercos portent sur :

- La neutralisation des achats et des ventes entre les filiales ;
- La neutralisation des créances et des dettes commerciales entre les filiales ;
- La neutralisation des prêts et des emprunts contractés par une filiale auprès d'une autre ;
- La neutralisation des loyers entre les filiales ;
- La neutralisation des intérêts financiers facturés par une filiale sur une autre.

8-2. COMPARABILITE DES COMPTES

Les principes et méthodes d'évaluation retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2022 sont les mêmes que ceux retenus pour l'exercice 2023. Dans ce contexte, la principale hypothèse adoptée pour l'établissement des comptes proforma au 31 décembre 2022 implique qu'AUTO NEJMA a accordé un prêt à HCV pour une valeur de 210 MMAD servant à l'acquisition des titres de la filiale SEDEC, tout en contractant un emprunt de 135 MMAD, cette opération réalisée en 2023 a été reconstituée en 2022 pour

les besoins des comptes proforma. Le reliquat de 75 MMAD permettant de compléter le financement a été puisé des équivalents de trésorerie de AUTONEJMA.

8-3. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

VARIATION DU PÉRIMÈTRE

L'année 2023 est la première année de consolidation marquée par l'entrée au périmètre des filiales SEDEC, HCV et HTS.

8-3.1. INFORMATIONS SUR LES IMMOBILISATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2023

8-3.1.1. ECARTS D'ACQUISITION

L'acquisition de SEDEC a fait ressortir un badwill de 9 millions de dirhams. La reprise de ce Badwill en 2023 s'élève à 1,8 millions de dirhams.

8-3.1.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles présentent un solde net de 11 millions de dirhams à fin 2023 enregistrant une légère augmentation de 1,2 millions de dirhams par rapport à l'exercice précédent, elles sont constituées principalement d'un fonds de commerce d'une valeur de 2 millions de dirhams ainsi que de licences et logiciels informatiques d'un montant de 9 millions de dirhams.

8-3.1.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles présentent un solde net de 704 millions de dirhams à fin 2023 enregistrant une augmentation de 228 millions de dirhams par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par la valorisation des actifs de la nouvelle filiale SEDEC intégrée en 2023 pour 216 millions de dirhams.

8-3.1.4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les autres créances financières correspondent principalement aux dépôts et cautionnements.

8-3.2. IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impacts des impôts différés constatés au 31 décembre 2023 sont présentés ci-dessous :

En KMADJ	Impact réserves		Impact résultat		Impacts capitaux propres	
	IDA	IDP	IDA	IDP	IDA	IDP
Immobilisations en non-valeur	3 051	-	3 358	-	6 409	-
Crédit-Bail	-	3 082	-	1 356	-	4 438
Ecart de réévaluation	-	69 130	-	-	-	69 130
Différences temporelles	4 493	-	1 100	-	5 593	-
Total	7 544	72 212	4 458	1 356	12 002	73 567

Preuve d'impôt :

En KMADJ	31-déc-23
Résultat avant impôt	244 745
Impôt sur les sociétés (Taux d'imposition théorique)	78 318
Impôt exigible comptabilisé	90 074
Impôt différé comptabilisé	- 3 103
Différence	- 8 653
Charges non déductibles	15 086
Produits non imposables	- 5 735
Autres décalages temporaires	- 698

8-3.3. STOCKS

Les stocks ont connu une hausse de 61 % due principalement à l'augmentation du stock de véhicules d'AUTO NEJMA, passant de 551 millions de dirhams en 2022 à 888 millions de dirhams en 2023. Cette évolution s'explique principalement par les arrivages reçus en novembre et décembre 2023 pour un montant total de 384 millions de dirhams.

8-3.4. CRÉANCES CLIENTS NETTES

Les créances du groupe AUTO NEJMA s'élèvent à 434 millions de dirhams au 31 Décembre 2023 enregistrant une hausse de 96 millions de dirhams par rapport à 2022. Cette augmentation est due à :

- La hausse des comptes clients chez AUTO NEJMA pour 52 millions de dirhams suite à l'augmentation du chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente ;
- L'entrée au périmètre des créances clients de SEDEC pour 44 millions de dirhams.

8-3.5. FOURNISSEURS DÉBITEURS ET AUTRES DÉBITEURS COURANTS NETS

Les fournisseurs débiteurs et autres débiteurs courants nets aux 31 décembre 2023 et 2022 se détaillent comme suit :

(En KMADJ)	31-déc-2023	31-déc-2022
Fournisseurs débiteurs	27 370	24 409
Autres débiteurs courants	134 810	64 552
Total	162 181	88 961

Les autres débiteurs courants s'élèvent à 135 millions de dirhams à fin 2023 enregistrant une hausse de 70 millions de dirhams par rapport à 2022. Cette évolution est due principalement à la hausse du Crédit de Tva de 38 millions de dirhams, passant de 22 millions de dirhams en 2022 à 60 millions de dirhams en 2023 et l'augmentation des comptes débiteurs de 14,3 millions de dirhams lié à la consignation des droits de douanes dont les dossiers sont encours de remboursement auprès de l'Administration.

8-3.6. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de la trésorerie sont passés de 319 millions de dirhams en décembre 2022 à - 229 millions de dirhams en décembre 2023, enregistrant une baisse significative expliquée principalement par :

- L'acquisition de SEDEC pour un montant de 210 millions de dirhams ;
- La constitution de stock de véhicules neufs de 280 millions de dirhams.

8-3.7. DETTES FINANCIÈRES

Les dettes de financement s'élevaient à 207 millions de dirhams en 2023, et se composent principalement de :

- L'emprunt contracté par AUTO NEJMA pour l'acquisition de la Société SEDEC ; et
- Les dettes financières liées au retraitement de crédit-bail chez AUTO NEJMA.

8-3.8. DETTES FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs aux 31 décembre 2023 ont connu une baisse de 52 millions de dirhams due par un arrivage important de véhicules en fin d'année 2022 dont l'échéance était en janvier 2023.

8-3.9. CLIENTS CREDITEURS ET AUTRES CREDITEURS COURANTS

Les avances clients ont diminué de 8 millions de dirhams en 2023. Cette baisse s'explique par la diminution des avances clients chez AUTO NEJMA d'un montant de 10 millions de dirhams et l'entrée au périmètre de SEDEC pour un montant de 2 millions de dirhams relative à l'avance sur marchés.

Quant aux autres créanciers, la hausse de 15 millions de dirhams s'explique essentiellement par l'augmentation des dettes sur acquisition des immobilisations et des frais d'immatriculation chez AUTO NEJMA.

8-3.10. AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La hausse des provisions pour risques et charges s'explique principalement par la naissance de certains risques.

8-4. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

8-4.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires consolidé à fin décembre 2023 est en hausse de 8% par rapport à 2022 pour s'établir à 2 275 millions de dirhams. La contribution par société se présente comme suit :

(En KMAD)	31-déc-2023	31-déc-2022
AUTO NEJMA	2 224 270	2 100 779
SEDEC	50 132	-
HTS	123	-
Total	2 274 525	2 100 779

L'évolution du chiffre d'affaires du groupe AUTO NEJMA de 8% s'explique par :

- L'augmentation du chiffre d'affaires d'AUTO NEJMA pour un montant de 123 millions de dirhams par rapport à l'année précédente suite au retour à la normale des approvisionnements auprès du constructeur Mercedes-Benz permettant une augmentation des volumes de vente de 12% ;
- L'entrée au périmètre de la filiale SEDEC avec un chiffre d'affaires de 50 millions de dirhams.

8-4.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits ont enregistré une variation entre les deux exercices de 9 millions de dirhams, passant de 22 millions de dirhams en 2022 à 31 millions de dirhams en 2023. Cette augmentation s'explique principalement par la variation de stocks de produits de SEDEC nouvellement entrée au périmètre pour un montant de 8 millions de dirhams.

8-4.3. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

Les achats et autres charges externes aux 31 décembre 2023 et 2022 se présentent comme suit :

(En KMAD)	31-déc-2023	31-déc-2022
Achats revendus de marchandises	1 705 684	1 575 802
Achats consommés de matières et fournitures	60 157	17 577
Autres charges externes	95 841	67 619
TOTAL	1 861 681	1 660 998

Les achats revendus ont augmenté de plus de 129 millions de dirhams en 2023, qui s'explique principalement par l'évolution du chiffre d'affaires constatée en 2023.

Les achats consommés de marchandises ont connu une augmentation de 42 millions de dirhams en 2023 suite à l'entrée au périmètre de la société SEDEC dont les achats consommés s'élevaient à 39 millions de dirhams.

Quant à la hausse des autres charges externes, elle s'explique d'une part par la hausse du volume des ventes et d'autre part par les actions de promotion des nouveaux modèles et projets.

8-4.4. CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel ont enregistré une hausse de 8% en 2023. Cette hausse correspond essentiellement à la contribution de la nouvelle entrée au périmètre des charges de personnel des sociétés SEDEC et HTS pour environ 10 millions de dirhams.

8-4.5. DOTATIONS D'EXPLOITATION

Les dotations d'exploitation ont connu une baisse de 7,5 millions de dirhams expliquée principalement par :

- La diminution des dotations aux provisions pour risques et charges momentanés pour un montant de 6 millions de dirhams ;
- La diminution des dotations aux provisions pour créances douteuses de 1,5 millions de dirhams.

8-4.6. RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier a connu une augmentation de 5 millions grâce d'une part au résultat positif de changes généré par une approche active de couverture compensée par une baisse des produits de placement et une augmentation des agios bancaires suite à un retour normal des réapprovisionnements en véhicules neufs avec constitution d'un stock.

8-4.7. RÉSULTAT NON COURANT

Le résultat non courant aux 31 décembre 2023 et 2022 se détaille comme suit :

(En KMAD)	31-déc-2023	31-déc-2022
Produits des cessions d'immobilisations	3 740	1 734
Autres produits non courants	9 502	10 149
Reprise Badwill	1 846	-
Produits non courants	15 089	11 883
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	2 704	891
Autres charges non courantes	38 694	17 948
Dotations non courantes	5 000	-
Charges non courantes	46 399	18 839
Résultat non courant	- 31 310	- 6 956

La dégradation du résultat non courant s'explique principalement par l'octroi du don aux sinistrés du séisme d'Al Haouz pour un montant de 10Mdh, le dénouement du contrôle fiscal en 2023 ainsi qu'à la hausse de la contribution sociale de solidarité générée par la hausse du résultat de 2022 vs 2021.

8-5. ENGAGEMENTS HORS BILAN

(En KMAD)	31-Déc-2023	31-déc-2022
Engagements donnés	445 422	598 453
Engagements reçus	8 220	7 320

8-6. INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

(En KMAD)	Charges	Produits	Dettes	Créances
AUTO NEJMA	8 865	7 327	1 642	210 984
HCV	2 749	-	210 084	-
HTS	90	-	108	-
TOTAL	11 704	7 327	211 834	210 984

Les opérations intragroupes ont concerné principalement l'octroi d'une avance en compte courant par Auto Nejma à HCV pour un montant de 210Mdh pour lui permettre de procéder à l'acquisition de SEDEC.

8-7. EVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

Néant.

RAPPORT GÉNÉRAL CAC



Aux Actionnaires de la société
AUTO NEJMA MAROC S.A.
Km 10, Route d'El Jadida
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 20 mai 2021, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société AUTO NEJMA MAROC S.A. (« la société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 148 138 116,33 MAD dont un bénéfice net de 160 304 136,06 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société AUTO NEJMA MAROC S.A. au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Notre réponse
Créances Clients La société AUTO NEJMA MAROC S.A. détient des créances clients. Ces créances clients totalisent un montant net de 309 977 KMAD au 31 décembre 2023. La provision pour dépréciation des créances clients est calculée sur la base des créances présentant une antériorité importante ainsi que celles qui présentent un risque d'insolvabilité. Nous avons considéré que le poste créances clients constitue un point clé d'audit vu son importance et la sensibilité de cet actif dans la phase de recouvrement, et vu l'évaluation effectuée par le management pour apprécier le niveau de provision pour dépréciation.	Les travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes : — Nous avons rapproché la balance auxiliaire clients avec les comptes à la date de clôture et nous avons sélectionné les clients à circulariser. — Nous avons également, sur la base d'échantillonnages, testé la documentation comptable pour la justification des créances ainsi que les règlements subséquents y afférents. — Nous avons effectué une revue de la balance âgée en lien avec l'analyse de la dépréciation des créances clients : nous avons réitéré le calcul de la dépréciation clients conformément aux règles de l'entité. — Nous avons examiné les tests de dépréciation réalisés par la société durant l'exercice, à travers l'analyse de la documentation relative à la détermination de l'ancienneté des créances et des impayés ainsi que de l'évaluation effectuée par le management pour apprécier le niveau de provision pour dépréciation. — Nous avons rapproché le montant de la dépréciation de celui comptabilisé et avons investigué les retards de paiement supérieurs à 12 mois. — Nous avons également calculé, revu et discuté avec le management les détails de règlement clients.
Stock de Véhicules Neufs Les stocks de Véhicules neufs sont comptabilisés à leur coût d'achat, une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire est déterminée, référence par référence, en fonction de la rotation ; elle est basée sur les quantités en stock et les ventes passées ainsi que les probabilités d'écoulement futur. Les taux de dépréciation retenus sont adaptés en fonction de chaque situation. Dans ce contexte, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit car les éventuelles provisions qui en découlent sont par nature dépendantes d'hypothèses, d'estimations ou d'appréciations de la part de la direction.	Nos travaux ont consisté principalement en l'examen des données et des hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur d'inventaire ainsi que l'identification des articles qui devraient être comptabilisés à cette valeur. Dans ce contexte, nous avons notamment : — Pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les articles à rotation lente. — Testé l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures. — Assisté à l'opération d'inventaire physique des stocks de véhicules neufs de fin d'année. — Comparé par sondages le coût des articles en stock avec le prix de vente net pratiqué afin de confirmer le montant de la dépréciation constatée dans les comptes. — Identifié les articles à rotation lente et vérifié leur correcte évaluation à la valeur nette de réalisation lorsque celle-ci est inférieure à leur coût d'achat. — Effectué une revue du décompte de cette provision en l'exercice N+1 afin de nous assurer de la pertinence et de la fiabilité des données utilisées pour la détermination de la provision pour dépréciation du stock des véhicules neufs constatée en l'exercice N.



Aux actionnaires
AUTO NEJMA MAROC S.A.
Km 10, route d'El Jadida
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la société Auto Nejma Maroc S.A. a procédé au cours de l'exercice 2023 à :

- La constitution de la société HAKAM TECHNOLOGY SOLUTIONS S.A.S.U, détenue à 100% dont le capital social s'élève à 2 500 000 MAD ;
- La constitution de la société HAKAM CAPITAL VENTURES S.A.S.U, détenue à 100% dont le capital social s'élève à 10 000 000 MAD.

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 08 mars 2024

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit

Sakina BENSOUA KORACHI
Associée

BDO Audit, Tax & Advisory

Mostafa FRAIHA
Associé



Aux actionnaires
AUTO NEJMA MAROC S.A.
Km 10, route d'El Jadida
Casablanca



RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions conclues au cours de l'exercice :

Les trois conventions conclues au cours de l'exercice citées ci-dessous ont été autorisées par le Conseil d'Administration du 07 mars 2024 :

1.1. Convention de mise en location d'un local à usage administratif à la société HAKAM TECHNOLOGY SOLUTIONS S.A.S.U (HTS) (convention écrite)

Personnes concernées :

- Monsieur Abdellatif HAKAM en sa qualité d'Administrateur de la société Auto Nejma Maroc et Administrateur de la société HTS.
- Madame Naoual HAKAM en sa qualité d'Administrateur de la société Auto Nejma Maroc et Administrateur de la société HTS.
- Monsieur Abbes HAKAM en sa qualité d'Administrateur de la société Auto Nejma Maroc et Administrateur de la société HTS.
- Monsieur Hamza HAKAM en sa qualité d'Administrateur de la société Auto Nejma Maroc et Administrateur de la société HTS.
- Monsieur Abdelkrim HAKAM en sa qualité d'Administrateur de la société Auto Nejma Maroc et Administrateur de la société HTS.

— **Nature et objet de la convention :** il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société Auto Nejma Maroc met en location un local à usage administratif à la société HTS.

— **Modalités essentielles :** Loyer annuel de 120 000 MAD, durée de location 3 ans renouvelable.

— **Date de début :** Avril 2023

— **Montant des prestations fournies ou livrées :** en 2023, le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention s'élève à 90 000 MAD.

— **Somme encaissée en 2023 :** Néant.

— **Solde de la créance au 31 décembre 2023 :** 108 000 MAD TTC

1.2. Convention de mise en location d'un local à usage administratif à la société HAKAM CAPITAL VENTURES S.A.S.U (HCV) (convention écrite)

Personnes concernées :

- Monsieur Abdellatif HAKAM en sa qualité d'Administrateur de la société Auto Nejma Maroc et Administrateur de la société HCV.
- Madame Naoual HAKAM en sa qualité d'Administrateur de la société Auto Nejma Maroc et Administrateur de la société HCV.
- Monsieur Abbes HAKAM en sa qualité d'Administrateur de la société Auto Nejma Maroc et Administrateur de la société HCV.

- Monsieur Hamza HAKAM en sa qualité d'Administrateur de la société Auto Nejma Maroc et Administrateur de la société HCV.
- Monsieur Abdelkrim HAKAM en sa qualité d'Administrateur de la société Auto Nejma Maroc et Administrateur de la société HCV.

— **Nature et objet de la convention :** il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société Auto Nejma Maroc met en location un local à usage administratif à la société HCV.

— **Modalités essentielles :** Loyer annuel de 120 000 MAD, durée de location 3 ans renouvelable.

— **Date de début :** Juin 2023

— **Montant des prestations fournies ou livrées :** en 2023, le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention s'élève à 70 000 MAD.

— **Somme encaissée en 2023 :** Néant.

— **Solde de la créance au 31 décembre 2023 :** 84 000 MAD TTC

1.3. Convention d'avance de fonds à la société HCV (convention écrite)

Personnes concernées :

- Monsieur Abdellatif HAKAM en sa qualité d'Administrateur de la société Auto Nejma Maroc et Administrateur de la société HCV.
- Madame Naoual HAKAM en sa qualité d'Administrateur de la société Auto Nejma Maroc et Administrateur de la société HCV.
- Monsieur Abbes HAKAM en sa qualité d'Administrateur de la société Auto Nejma Maroc et Administrateur de la société HCV.
- Monsieur Hamza HAKAM en sa qualité d'Administrateur de la société Auto Nejma Maroc et Administrateur de la société HCV.
- Monsieur Abdelkrim HAKAM en sa qualité d'Administrateur de la société Auto Nejma Maroc et Administrateur de la société HCV.

— **Nature et objet de la convention :** il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société Auto Nejma Maroc avance des fonds de trésorerie à la société HCV.

— **Modalités essentielles :** Montant de l'avance 210 000 000 MAD, rémunérée au taux annuel fixe de 4,80%.

— **Date de début :** Septembre 2023

— **Montant des produits financiers :** en 2023, le montant comptabilisé en produits financiers au titre de cette convention s'élève à 2 678 794,52 MAD.

— **Somme encaissée en 2023 :** Néant.

— **Solde de la créance au 31 décembre 2023 :** 212 678 794,52 MAD.

2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice.

Casablanca, le 08 mars 2024

Les Commissaires aux comptes

Deloitte Audit

Sakina BENSOUA KORACHI
Associée

BDO Audit Tax & Advisory

Mostafa FRAIHA
Associé

RAPPORT SUR LES ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAC



Aux Actionnaires de la société
AUTO NEJMA MAROC S.A.
Km 10, Route d'El Jadida
Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société AUTO NEJMA MAROC S.A et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 148 431 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 157 773 KMAD.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Notre réponse
Créances Clients Le groupe AUTO NEJMA MAROC détient des créances clients. Ces créances clients totalisent un montant net de 433 833 KMAD au 31 décembre 2023. La provision pour dépréciation des créances clients est calculée sur la base des créances présentant une antériorité importante ainsi que celles qui présentent un risque d'irrecouvrabilité. Nous avons considéré que le poste créances clients constitue un point clé d'audit vu son importance et la sensibilité de cet actif dans la phase de recouvrement, et vu l'évaluation effectuée par le management pour apprécier le niveau de provision pour dépréciation.	Les travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes : — Nous avons rapproché la balance auxiliaire clients avec les comptes à la date de clôture et nous avons sélectionné les clients à circulariser. — Nous avons également, sur la base d'échantillonnages, testé la documentation comptable pour la justification des créances ainsi que les règlements subséquents y afférents. — Nous avons effectué une revue de la balance âgée en lien avec l'analyse de la dépréciation des créances clients : nous avons réitéré le calcul de la dépréciation clients conformément aux règles du groupe. — Nous avons examiné les tests de dépréciation réalisés par le groupe durant l'exercice, à travers l'analyse de la documentation relative à la détermination de l'ancienneté des créances et des impayés ainsi que de l'évaluation effectuée par le management pour apprécier le niveau de provision pour dépréciation. — Nous avons rapproché le montant de la dépréciation de celui comptabilisé et avons investigué les retards de paiement supérieurs à 12 mois. Nous avons également calculé, revu et discuté avec le management les délais de règlement clients.
Stock de Véhicules Neufs Les stocks de Véhicules neufs sont comptabilisés à leur coût d'achat, une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire est déterminée, référence par référence, en fonction de la rotation ; elle est basée sur les quantités en stock et les ventes passées ainsi que les probabilités d'écoulement futur. Les taux de dépréciation retenus sont adaptés en fonction de chaque situation. Dans ce contexte, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit car les éventuelles provisions qui en découlent sont par nature dépendantes d'hypothèses, d'estimations ou d'appréciations de la part de la direction.	Nos travaux ont consisté principalement en l'examen des données et des hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur d'inventaire ainsi que l'identification des articles qui devraient être comptabilisés à cette valeur. Dans ce contexte, nous avons notamment : — Pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les articles à rotation lente. — Testé l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures. — Assisté à l'opération d'inventaire physique des stocks de véhicules neufs de fin d'année. — Comparé par sondages le coût des articles en stock avec le prix de vente net pratiqué afin de confirmer le montant de la dépréciation constatée dans les comptes. — Identifié les articles à rotation lente et vérifié leur correcte évaluation à la valeur nette de réalisation lorsque celle-ci est inférieure à leur coût d'achat. — Effectué une revue du dénouement de cette provision en l'exercice N-1 afin de nous assurer de la pertinence et de la fiabilité des données utilisées pour la détermination de la provision pour dépréciation du stock des véhicules neufs constatée en l'exercice N.



Ecart d'acquisition	
Dans le cadre de son développement, le Groupe a été amené à réaliser une opération de croissance externe et à reconnaître un goodwill.	Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par le Groupe aux normes comptables en vigueur.
Cet écart d'acquisition, qui correspond à l'écart entre le prix payé et la juste valeur des actifs et passifs repris, est décrit dans la note n°9-3.1.1 aux états financiers consolidés.	Nous avons également effectué un examen des procédures relatives au calcul des écarts d'acquisition et vérifié notamment : — Le caractère raisonnable de la revalorisation des actifs par rapport à leur VNC et la fiabilité des méthodes de valorisation ; — L'exactitude et l'évaluation de la revalorisation des actifs ; — L'exactitude des calculs de l'impôt différé ; — Enfin nous avons vérifié la concordance des informations figurant dans la note n°9-3.1.1 avec les documents issus des livres comptables ayant servi à la préparation des états financiers consolidés.
Au 31 décembre 2023, le montant des écarts d'acquisition dans l'état consolidé de la situation financière s'élève à 7 385 KMAD (écart d'acquisition négatif). Cet écart est calculé sur la base d'un goodwill brut ajusté de la revalorisation des actifs et de l'impôt différé.	
Nous considérons de ce fait l'évaluation des écarts d'acquisition comme un point clé de l'audit.	

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés
 La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'option d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurons relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 08 mars 2024

Les Auditeurs Contractuels

Deloitte Audit

Sakina BENSOUA KORACHI
Associée

BDO Audit, Tax & Advisory

Mostafa FRAHA
Associé

LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE PUBLIES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

08/03/2024

Avis de convocation de l'AGO du

08/03/2024

Bilan annuel et Rapport Général et Spécial CAC

08/03/2024

Communiqué Conseil d'Administration

29/02/2024

Indicateurs trimestriels du 4^{ème} trimestre 2023

30/11/2023

Indicateurs trimestriels du 3^{ème} trimestre 2023

27/09/2023

Résultats semestriels au 30/06/2023

04/09/2023

Indicateurs trimestriels du 2^{ème} trimestre 2023

29/05/2023

Indicateurs trimestriels du 1^{er} trimestre 2023

ÉTAT DES HONORAIRES DES CONTRÔLEURS DES COMPTES

	DELOITTE AUDIT						BDO						TOTAL N
	Montant/Année			pourcentage/Année			Montant/Année			pourcentage/Année			
	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	
COMMISSARIAT AUX COMPTES, CERTIFICATION, EXAMEN DES COMPTES INDIVIDUELS ET CONSOLIDÉS	400.000	310.000	290.000	83%	65%	66%	260.000	170.000	150.000	17%	35%	34%	660.000
EMETTEUR	260.000	170.000	150.000	50%	50%	50%	260.000	170.000	150.000	50%	50%	50%	520.000
FILIALES	140.000	140.000	140.000	100%	100%	100%							140.000
AUTRES DILIGENCES ET PRESTATIONS DIRECTEMENT LIEES A LA MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	30.000						30.000						60.000
EMETTEUR	30.000			50%			30.000			50%			60.000
FILIALES													
SOUS-TOTAL	430.000	310.000	290.000	83%	65%	66%	290.000	170.000	150.000	17%	35%	34%	660.000
AUTRES PRESTATIONS RENDUES		20.000	20.000		100%	100%	20.000			100%			20.000
AUTRES													
SOUS-TOTAL	-	20.000	20.000				20.000	-	-				
TOTAL GENERAL	430.000	330.000	310.000	58%	66%	67%	310.000	170.000	150.000	50%	50%	50%	740.000

Auto Nejma

Société Anonyme au capital de 102 326 400 Dhs | Siège Social : Km 10, Route d'El Jadida - Casablanca
R.C. N°28.743 | ICE 001524856000053 | Tél : 0522650990 | Fax : 0522652908
Relation Investisseurs : youssef.eliraki@autonejma.ma | Site web : www.autonejma.ma

